



**Université Senghor**

Université internationale de langue française  
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

La valorisation du patrimoine culturel immatériel, un enjeu de  
développement local : cas de la culture mandingue de la commune  
de Mbour au Sénégal

Présenté par :

**Mandiaye FALL**

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Gestion du Patrimoine Culturel.

Le 08 avril 2015

Devant le jury composé de :

Dr Hdr Jean-François FAU Président

Directeur du Département Culture

M. Ferdinand RICHARD Examineur

Directeur fondateur de l'A.M.I, Fonds Roberto Cimetta,  
Observatoire des Politiques culturelles...

Dr Abdoulaye CAMARA Examineur

Enseignant-chercheur à l'IFAN Cheikh Anta Diop de Dakar



## Remerciements

Il y'a un dicton wolof qui dit « si la danse d'un bébé connaît du succès, c'est parce qu'il est tenu par les épaules ».

Merci à :

- L'Université Senghor de m'avoir offert l'opportunité de faire cette formation ;
- Docteur Hdr Jean François Fau, Directeur du Département Culture de l'université Senghor ;
- Docteur Abdoulaye Camara, pour l'encadrement et la proximité durant toute la formation ;
- Mamadou Moustapha Niang et Madame Thiam, pour l'accueil et les conseils durant le stage au service de l'audiovisuel de l'IFAN ;
- Monsieur Sadibou Dabo, pour son soutien et son rôle de facilitateur auprès de la communauté mandingue ;
- La Collectivité mandingue de Mbour ;
- A tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ce travail.

## Dédicace

A Papa Mamadou, que le miséricordieux l'accueille en son paradis

A ma chère Maman, longue vie

A Astou, Fatou et Awa pour la compréhension et le soutien durant toute la formation

## Résumé

Les Mandingues de la ville de Mbour, sur la Petite-Côte, originaires de la Sénégalie du Sud, sont venus s'installer progressivement sur cette partie du Sénégal à partir de la chute du royaume du Gaabu dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans leur nouvel habitat, de plus en plus urbanisé et cosmopolite, ils ont dû faire face au défi de l'adaptation.

Aujourd'hui, le riche patrimoine culturel des Mandingues de Mbour, dont seul l'aspect folklorique est perçu par le profane, cache des symboles et des messages que seuls les initiés sont capables de décoder. Ainsi, les chants, les notes des instruments de musique, les danses, les costumes et les proverbes, constituent dans leur ensemble une vraie encyclopédie renfermant l'âme de la communauté que perpétue Kankourang qui est son mode d'initiation.

Le masque appelé aussi Kankourang est le protecteur de la case d'initiation en sauvegardant les jeunes initiés très vulnérables lors de la période de transition symbolique qui consacre le passage de l'enfant à la vie d'homme.

A l'origine, les circoncis, isolés dans le bois sacré à la fin des récoltes, recevaient de la part de leurs aînés, sous la supervision des anciens, des connaissances et savoir-faire propres à la communauté.

Aujourd'hui, on a un transfert d'un mode de vie villageois avec des retraites initiatiques en brousse pendant au moins trois mois, vers une existence urbaine et moderne qui exige l'implantation de maisons d'initiation éparpillées un peu partout dans la ville. En outre, la cérémonie s'est adaptée aussi au calendrier scolaire et s'organise au mois de septembre. Tout ceci s'est fait au dépend d'une grande partie du patrimoine culturel des auteurs.

L'unicité et la valeur universelle exceptionnelle de la manifestation du Kankourang lui ont valu d'être classé patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco depuis 2008.

A l'heure où les scientifiques réfléchissent sur la culture et le développement, il est possible de ressusciter le bagage culturel des communautés pour en faire un élément du développement durable.

Mbour, une ville à côté de la station balnéaire de Saly, la plus grande de l'Afrique de l'Ouest, avec une explosion démographique sans précédent et une diversité culturelle remarquable gagnerait à s'essayer au développement par la culture.

C'est pourquoi l'étude de la culture mandingue est l'occasion de repérer des éléments du patrimoine en péril ou pas, dans le respect de la sacralité pour une réutilisation dans un complexe culturel digne de ce nom à Mbour. Ce complexe culturel proposé sera un lieu d'unité dans la diversité, une vitrine culturelle mais également un lieu d'expression vivante des talents.

Ainsi nous pourrions ébaucher un développement local soutenu à travers une intégration des différents secteurs en vue d'avoir des retombées positives sur les populations locales par une approche systémique avec la culture comme entrée.

## Mots-clefs

Développement durable ; Culture ; Patrimoine culturel immatériel ; valorisation ; Mandingue ; Kankourang

## Abstract

Mandingos from the town of Mbour on the Petite Côte originating in Southern Senegambia progressively came to settle in this part of Senegal from the collapse of the kingdom of Gaabu in the second half of the nineteenth century. In their new habitat, increasingly urbanized and cosmopolitan, they met with the challenge of adaptation.

Nowadays, the rich cultural heritage of the Mandingos from Mbour, of which only the folkloric aspect is seen by laypersons, hides symbols and messages that only insiders are able to decode. Thus, songs, notes of musical instruments, dances, costumes, proverbs, together constitute a real encyclopedia containing the soul of the community that transmission by means of initiation called Kankourang is continuing.

The mask also called Kankourang is the protector of the initiation hut by safeguarding young initiates who are very vulnerable during the symbolic transition period that devotes the child to man's life.

Originally, the circumcised isolated in the sacred forest at the end of harvests received from their elders, under the supervision of the ancients, knowledge and expertise specific to the community.

Now, we have a transfer of the village lifestyle with initiatory retreats into the bush for at least three months to an urban and modern living which requires the settlement of scattered initiation houses throughout the city. The ceremony is also adapted to the academic calendar and is organized in September. All this is done at the expense of a large part of the cultural heritage of the authors.

Thanks to the singularity and the outstanding universal value of the Kankourang cultural event, it has been designated as Intangible Cultural Heritage of Humanity by UNESCO since 2008.

At a time when scientists think about culture and development, it is possible to revive the cultural background of the communities to make it an even more important element of sustainable development.

Mbour, a town next to the seaside resort of Saly, the largest in West Africa, with an unprecedented demographic explosion and an outstanding cultural diversity, would be well advised to try the development through culture.

The study of the Mandingo culture is an opportunity to identify heritage elements which are whether at risk or not in compliance with the sacredness for reuse within a cultural complex worthy of the name in Mbour. This cultural complex will be a place of unity within diversity, a cultural showcase but also a place for living expression of abilities.

So, we could draft a sustained local development through an integration of different sectors in order to have positive effects on the local population by a systematic approach with culture as an entry point.

## Key-words

Sustainable development; culture; Intangible cultural heritage; recovery; Mandingo, Kankurang

## Liste des acronymes et abréviations utilisés

AFD : Agence française de développement

ANSD : Agence nationale de la statistique et de la démographie

CESTI : Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information

DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

ENA : Ecole Nationale des Arts

FED : Fonds Européen de Développement

FESCUM : Festival des cultures de Mbour

FESMAN : Festival Mondiale des Arts Nègres

FESNAC : Festival National des Arts et Cultures

IFAN : Institut fondamental d'Afrique noire

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

PNDL : Programme national de développement local

PRECOL : Programme de Renforcement et d'Equipement des Collectivités Locales

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

## Table des matières

Remerciements.....	ii
Dédicace.....	iii
Résumé.....	iv
Mots-clefs.....	iv
Abstract.....	v
Key-words.....	v
Table des matières.....	vii
<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>1 Problématique de la gestion du patrimoine culturel dans la commune de Mbour.....</b>	<b>5</b>
1.1 Présentation de la commune de Mbour.....	5
1.2 Définition des concepts.....	6
1.3 Contexte et justification du choix du thème.....	8
1.3.1 Contexte politique national.....	8
1.3.2 Justification du choix du thème.....	10
1.4 Questions et Objectifs de recherche.....	11
1.4.1 Questions spécifiques et opératoires.....	11
1.4.2 Objectifs spécifiques.....	12
1.5 Résultats attendus.....	12
<b>2 Les Mandingues, des origines à la reconnaissance culturelle à Mbour.....</b>	<b>13</b>
2.1 L'empire du Gaabu, terre d'origine des Mandingues de Mbour.....	13
2.2 L'initiation chez les Mandingues du Gaabu.....	14
2.3 La société traditionnelle mandingue.....	15
2.4 La fondation de Mbour.....	15
2.5 Le Kankourang à Mbour.....	16
2.6 De la nécessité de revaloriser le patrimoine.....	18
<b>3 La méthodologie de travail utilisée.....</b>	<b>21</b>
3.1 La documentation.....	21
3.2 Le cadre géographique et historique.....	23
3.2.1 Description du cadre géographique.....	23
3.2.2 Historique de la commune de Mbour.....	24
3.3 L'enquête de terrain.....	25
3.4 L'apport du stage.....	26
<b>4 Le patrimoine culturel immatériel des Mandingues de la commune de Mbour.....</b>	<b>28</b>
4.1 L'origine des Mandingues de Mbour.....	28

4.2	La vie sociale des Mandingues .....	29
4.3	Les arts festifs : musique, danse, chant.....	30
4.4	Les tenues vestimentaires .....	31
4.5	Les outils aratoires.....	32
4.6	Les rites initiatiques .....	32
<b>5</b>	<b>Projet de création d'un complexe culturel Saaté de Mbour .....</b>	<b>34</b>
5.1	Contexte et positionnement du projet .....	34
5.1.1	Contexte du projet.....	34
5.1.2	Positionnement du projet .....	34
5.2	Présentation général du projet.....	36
5.2.1	Présentation du projet.....	36
5.2.2	Le statut du complexe culturel Saaté .....	36
5.2.3	Objectifs et enjeux du projet.....	36
5.2.4	Les activités du complexe culturel Saaté .....	37
5.2.5	Description architecturale du complexe culturel Saaté.....	39
5.2.6	La gestion administrative du centre .....	40
5.3	Mise en œuvre et gestion du projet d'implantation du complexe culturel .....	41
5.4	Les aspects financiers de l'implantation et fonctionnement du projet .....	43
5.4.1	Les partenaires financiers .....	43
5.4.2	Estimation du budget .....	44
5.5	Suivi et évaluation du projet.....	46
	<b>Conclusion .....</b>	<b>47</b>
<b>6</b>	<b>Références bibliographiques : .....</b>	<b>48</b>
<b>7</b>	<b>Liste des illustrations .....</b>	<b>51</b>
<b>9</b>	<b>Glossaire.....</b>	<b>52</b>
<b>10</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>53</b>

## Introduction

Le Sénégal se situe à l'Ouest du continent africain, dans la partie la plus avancée dans l'Océan Atlantique. Il occupe une position de carrefour des grandes voies maritimes et aériennes entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

D'une superficie de 196 722 km<sup>2</sup>, le Sénégal est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau et à l'ouest par l'Océan Atlantique sur une façade de 500 km<sup>1</sup>. La Gambie constitue une enclave en son centre-ouest.

La position en latitude confère au pays un climat tropical sec caractérisé par deux saisons : une saison sèche de novembre à juin et une saison des pluies de juillet à octobre.

La population sénégalaise était de 13 508 715 habitants en 2013<sup>2</sup> et vit en harmonie dans quatorze régions dont les chefs-lieux sont : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kédougou, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor.

« La République du Sénégal est laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances. La langue officielle de la République du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Puular, le Sérère, le Soninké, le Wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée »<sup>3</sup>.

Cette mosaïque de langues, codifiées ou pas encore, a été héritée des anciens royaumes de l'Afrique noire occidentale et renferme une riche diversité culturelle. Un système de cousinage à plaisanterie, accepté par tous, établit une forme de parrainage interethnique et garantit la paix et la cohésion entre les groupes humains. Ces principales ethnies sont réparties sur l'ensemble du pays sur des zones qui sont économiquement complémentaires ou vivent ensemble dans les grands centres urbains.

Ainsi, le Sénégal est désigné en modèle de démocratie et de stabilité politique dans la sous-région ouest-africaine.

Les activités économiques tournent essentiellement autour de la pêche, de l'agriculture, du tourisme, des services et de plus en plus du secteur informel

Le Sénégal aspire à devenir un pays émergent à travers son programme dénommé *Plan Sénégal Emergent* « adoptée en novembre 2012 par le gouvernement et l'ensemble de ses partenaires au développement, cette stratégie repose sur la vision d'un Plan stratégique Sénégal Emergent (PSE) visant l'émergence économique à l'horizon 2035<sup>4</sup> » La croissance est cependant faible depuis 2006.

---

<sup>1</sup> <http://www.gouv.sn/Presentation-generale.html> consulté le 02.03.2015 à 18h 57'

<sup>2</sup> Agence Nation de la Statistique et du Développement du Sénégal : *Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage*, <http://www.ansd.sn>, consulté le 17.12.2014 à 12h52'

<sup>3</sup> Article Premier de la Constitution de la République du Sénégal du 22 janvier 2001

<sup>4</sup> <http://www.gouv.sn/Plan-Senegal-Emergent-PSE.html> consulté le 22.12.2014 à 18h 30'

Une reprise de la croissance économique est prévue dans les années à venir, « grâce à la relance du secteur secondaire et une amélioration du climat des affaires. Cependant, la faiblesse de la pluviométrie et l'impact d'Ebola pourraient avoir un impact négatif sur cette prévision »<sup>5</sup>.

L'économie sénégalaise souffre très souvent d'aléas pas encore maîtrisés. La vulnérabilité de l'économie réside dans le cloisonnement des secteurs d'activités et pourtant une jonction efficace peut être une solution aux problèmes d'ordre conjoncturels. Si la culture constitue le ciment qui fonde la stabilité du peuple sénégalais, comme édicté dans l'article premier de la constitution sénégalaise précitée, elle devrait aussi être capable de créer une articulation avec les autres secteurs pour une croissance économique soutenue.

Cette présente étude vise à placer le patrimoine culturel immatériel local au cœur des stratégies de développement.

La survivance de la culture mandingue dans le contexte urbain de Mbour est à monter comme modèle de résistance à la globalisation. Elle est également à exploiter dans une approche inclusive pour un développement harmonieux avec le secteur de la culture comme locomotive.

Le plan de travail, fidèle aux normes demandées par l'université Senghor, obéit à une logique d'articulation entre les différentes parties.

La première partie du travail pose la problématique de la gestion du patrimoine culturel dans la commune de Mbour en revisitant le contexte social, économique, politique et juridique afin de bien appréhender la pertinence du thème abordé.

A travers la deuxième partie nous faisons une revue des informations relatives à la culture mandingue en général et de la culture des Mandingues de Mbour en particulier.

La troisième partie présente la méthodologie utilisée pour recueillir des données. L'exploitation de la bibliographie, l'étude du cadre géographique et historique, l'observation, les entretiens et le stage professionnel sont les différentes étapes suivies pour rassembler le maximum d'information sur le sujet.

Dans la quatrième partie, nous faisons la synthèse des données récoltées. Les informations sont organisées en fonction des thématiques du patrimoine culturel immatériel des Mandingues de la commune de Mbour. Ainsi, nous pourrions expliquer l'origine des Mandingues de Mbour, la vie sociale, les arts festifs, les tenues vestimentaires et les ustensiles et outils. Dans le cadre de la valorisation de ce patrimoine, les cinq thématiques identifiées seront intégrées dans l'espace muséal du complexe culturel dont le projet est présenté en cinquième partie.

---

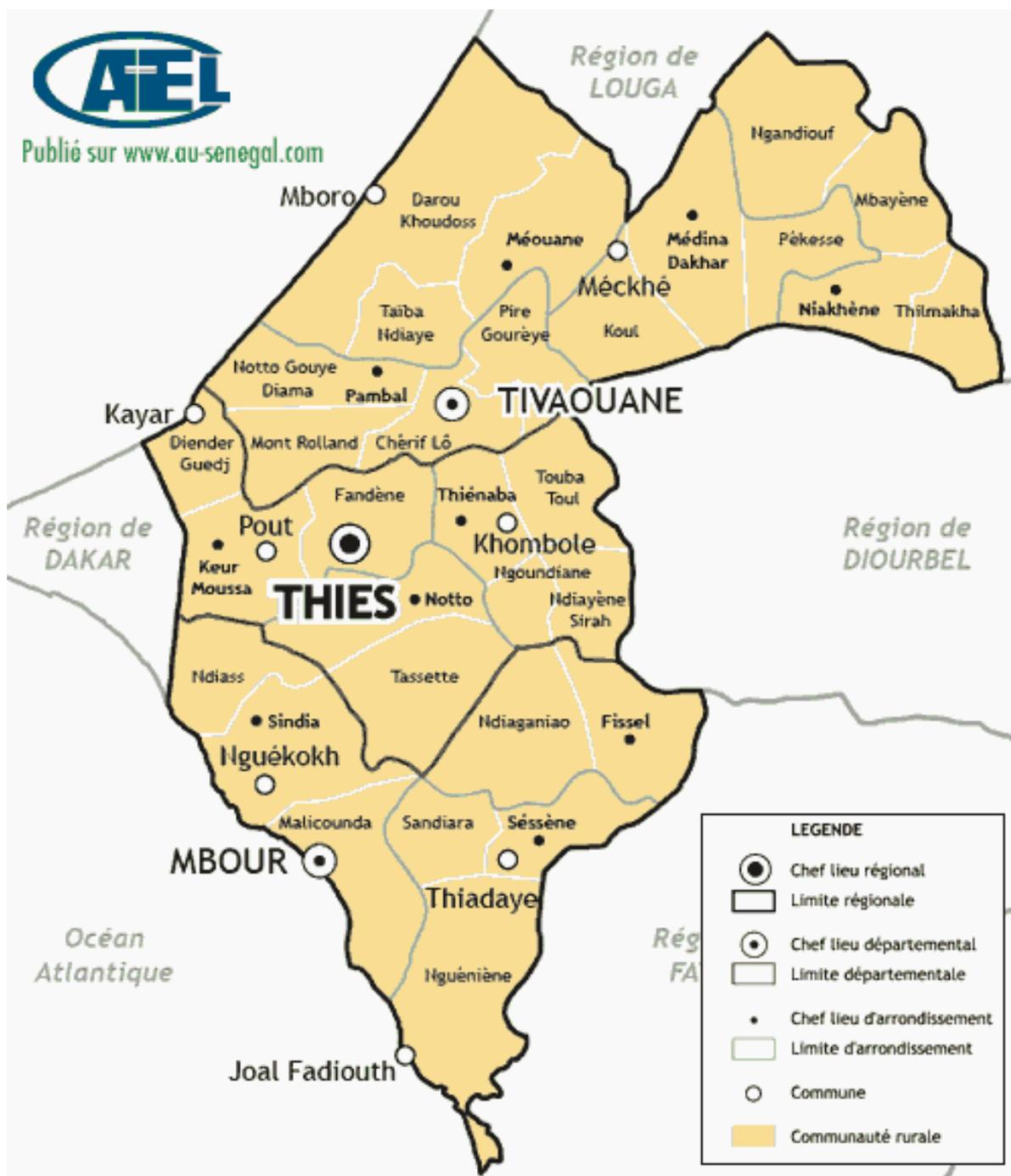
<sup>5</sup> <http://www.banquemonddiale.org/fr/country/senegal/overview>, consulté le 30.11.2014 à 16h 30'

Figure 1 : Carte administrative du Sénégal



Source 1 : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal>

Figure 2 : Mbour dans la région de Thiès



Source 2 : <http://www.au-senegal.com/carte-administrative-de-la-region-de-thies.040.html>

# 1 Problématique de la gestion du patrimoine culturel dans la commune de Mbour

## 1.1 Présentation de la commune de Mbour

Située dans la région de Thiès, la commune de Mbour est logée au cœur de la Petite-Côte du Sénégal. La commune de Mbour couvre une superficie de 1 725 ha et la population a été estimée en 2012 à 233 883 habitants<sup>6</sup>, soit une densité de 133.5 habitants / km<sup>2</sup>. Les différentes ethnies sont : Sérères (72%), Ouolofs (15%) Mandingues (8%), Lébous, Toucouleurs et Autres (5%).

La fondation de la ville remonte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Sérères fuyant les tensions dans les royaumes du Sine et du Baol. C'est par la suite que vont arriver les Mandingues, les Lébous, les Toucouleurs, les Wolofs...

Avec l'installation de l'administration coloniale, Mbour se transforma rapidement en un centre actif d'échange et joua un rôle important dans le dispositif colonial de collecte de la production arachidière de l'hinterland. En 1922, elle devint le chef-lieu administratif de la Petite-Côte et fut érigée en commune le 04 décembre 1926.

Aujourd'hui, la ville de Mbour occupe une place importante dans le système socio-économique de la région de Thiès. Elle demeure un creuset de la vie sociale et économique.

Le port de pêche avec le spectacle du débarquement des pêcheurs et le marché central de Mbour sont des points de passage obligés des touristes.

Le développement exponentiel de la ville, suite à l'arrivée massive des populations attirées par les opportunités de travail, pose d'énormes problèmes d'urbanisation. Les quartiers résidentiels s'opposent aux bidonvilles spontanés avec de sérieux problèmes d'adduction en eau, de santé et même souvent de sécurité.

Cette population vivant dans des conditions souvent difficiles est d'une grande diversité culturelle. Consciente de cela, la mairie de Mbour a initié depuis 2010 le Festival des Cultures de Mbour (FESCUM). Chaque année, il rassemble des dizaines d'artistes dans une ambiance festive. Les séances de faux-lion ou *simb gaïndé*<sup>7</sup>, de tam-tam ou *sabar*, de danse sérère ou *Nguel* sont organisées souvent par des groupes de jeunes à but festif et lucratif.

Cependant, dans l'espace communal, la culture la plus en vue reste incontestablement celle des Mandingues. Chaque année, au mois de septembre, la ville attire l'attention à cause de la cérémonie du Kankourang<sup>8</sup>. C'est un masque (annexe, figure 10) qui tire son nom du cri strident qui annonce sa présence. Le «Kang kuura » signifie « celui qui crie »<sup>9</sup>. Les Mandingues, initiateurs de cet évènement, vivent leur patrimoine culturel avec fierté. C'est tout un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui ont transcendé l'espace et le temps, pour demeurer à Mbour.

---

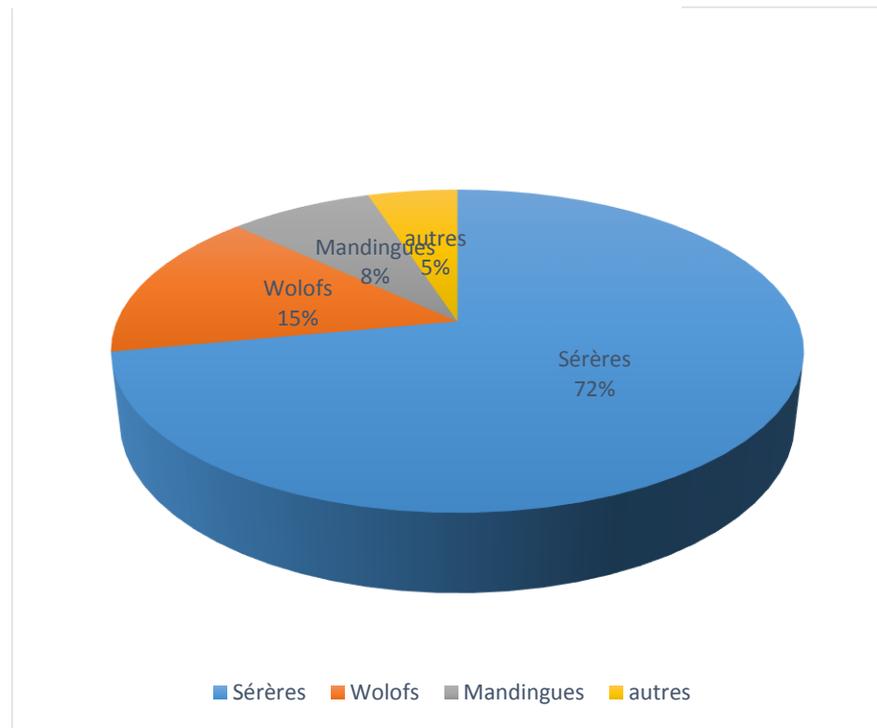
<sup>6</sup> <http://populationsdumonde.com/fiches-pays/senegal> consulté le 18-11-2014 à 21h35

<sup>7</sup> L'alphabet utilisé provient de la transcription officielle sénégalaise pour les langues vernaculaires, à l'exception des noms de ville et d'ethnie transcrits selon l'usage courant

<sup>8</sup>Kankourang (également kankouran, kankurang ou konkoran) désigne à la fois un masque et un rituel célébrant la circoncision chez les Mandingues

<sup>9</sup> <http://www.culture.gouv.sn/?q=la-liste-des-10-expressions-culturelles-de-sedhiou>

Figure 3 : Composition de la population de la commune de Mbour



Source 3 : Auteur, 2015

## 1.2 Définition des concepts

Dans la formulation du sujet : « La valorisation du patrimoine culturel immatériel, un enjeu du développement local: Cas de la culture mandingue de la commune de Mbour », nous avons fait usage de mots ou expressions qu'il convient de définir :

- Valorisation du patrimoine

La valorisation revient à accorder une importance plus grande, davantage de valeur à quelqu'un ou à quelque chose<sup>10</sup>.

Patrimoine vient du latin *patrimonium* qui signifie littéralement « l'héritage du père ». Dans son sens le plus partagé, il s'agit de l'ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants.

La notion de patrimoine s'est « mondialisée » seulement en 1972 avec l'adoption par l'UNESCO<sup>11</sup> de la *Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*.

Le patrimoine, dans son acceptation de bien collectif, peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matérielles et immatérielles – appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoin du monde actuel. Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel. Il est considéré comme indispensable à l'identité et à la pérennité d'une communauté donnée et comme étant le résultat de son

<sup>10</sup> <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/valorisation>, consulté le 29.11.2014 à 21h 53'

<sup>11</sup> Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

talent. A ce titre, il est reconnu légitime d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations futures.

Ainsi, on peut définir le patrimoine comme étant l'ensemble « des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires<sup>12</sup> ».

La valorisation du patrimoine reviendrait alors à accorder une importance plus grande, davantage de valeur à l'ensemble des témoins identitaires d'un groupe social.

- Culturel

La culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances<sup>13</sup>. Les critères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique. Des immeubles, on passe aux meubles et du matériel à l'immatériel.

- Immatériel

Il s'oppose à matériel, ce qui est tangible. C'est ce qui n'est pas constitué de matière. La notion de patrimoine immatériel a été introduite pour la première fois à la Conférence mondiale de l'UNESCO de Mexico en 1982<sup>14</sup> dans le souci d'étendre le patrimoine à « l'ensemble de la tradition culturelle<sup>15</sup> ». Ce n'est qu'en 1993, lors de la consultation internationale de Paris, que le terme « patrimoine immatériel » fut consacré. L'UNESCO, dans sa convention de 2003, définit le patrimoine culturel immatériel comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel<sup>16</sup> ».

Cette nouvelle approche de la culture, qui met en avant l'immatérialité, tout en établissant un domaine de définition qui le lie à une forme de matérialité, balise une voie à l'historiographie africaine, dans l'exploration des civilisations négro-africaines marquées très souvent par leur caractère intangible.

Ce dispositif normatif, qui dénote une volonté manifeste de sauver l'humanité de l'uniformisation culturelle, appliqué à l'espace communal de Mbour, rend actuelle l'impérieuse nécessité d'exhumer le passé des groupes humains pour constater les transformations opérées, comprendre leurs expressions

---

<sup>12</sup> Amirou Rachid, « *Éléments pour une sociologie qualitative du voyage et du tourisme* », *La recherche en tourisme*, Actes du colloque de Foix, Paris, Éditions Jacques Lanore, 2000, p.28

<sup>13</sup> Définition de l'UNESCO de la culture, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

<sup>14</sup> Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982

<sup>15</sup> Amirou Rachid, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000, P.23

<sup>16</sup> UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, article 2

culturelles, pour mieux les protéger des effets de la globalisation tout en les intégrant dans la liste des leviers du développement local.

- Enjeu du développement local

Le développement local peut être compris comme un ensemble d'orientations, de mesures et de modalités visant la promotion du bien-être social, économique, culturel et environnemental des populations dans un espace géographique défini.

La notion de développement a été évoquée pour la première fois au lendemain de la seconde guerre mondiale avec le plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe. Tour à tour, le développement est mesuré d'abord sous l'angle de la croissance économique (PNB), ensuite à partir des facteurs sociaux, culturels et économiques en interaction mutuelle : « Développement Intégré », pour enfin prôner un développement centré sur l'homme, « Développement Humain » (D.H.).

Définie par l'UNESCO, cette notion centrée sur l'homme va évoluer vers « le développement endogène » conçu comme un processus autonome et interne à un groupe. Pour dire que chaque société doit choisir librement et consciemment un modèle pour son devenir.

Le développement local, aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique.

Un enjeu du développement local est donc un élément pouvant jouer un rôle capital dans l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations qui se retrouvent au centre des politiques de développement.

### 1.3 Contexte et justification du choix du thème

Selon les contextes politico-économiques et les sensibilités des dirigeants, la culture a bénéficié de programmes et de dispositions juridiques plus ou moins importants depuis l'indépendance.

#### 1.3.1 Contexte politique national

L'Etat du Sénégal a compris que le développement le plus efficient doit être porté à la base par les collectivités locales. En 1996, les lois 96-06 et 96-07 du 22 mars, portant respectivement code des collectivités locales et transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales, ainsi que leurs décrets d'application marquaient une phase décisive dans la politique de décentralisation.

Face aux lourdeurs de son application, l'Etat a décidé « d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux<sup>17</sup> ».

A terme, les collectivités locales devront être des entités plus viables, à travers une meilleure politique d'aménagement du territoire, de planification, d'instauration d'une fiscalité locale et d'amélioration des capacités locales à capter les opportunités d'investissement.

---

<sup>17</sup> République du Sénégal, « Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales », exposé des motifs, p.1

Dans cette perspective, le Président de la République, lors du Conseil des ministres du 07 juin 2012 tenu à Saint-Louis, a décidé de faire le bilan de la décentralisation et d'en poser l'Acte III pour créer de véritables pôles de développement économique et social.

Visant à « organiser le Sénégal en territoires viables, complétifs et porteurs de développement durable »<sup>18</sup> à l'horizon 2022, l'Acte III de la décentralisation opte pour le renforcement de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, en vue de donner une plus forte impulsion au développement des terroirs.

Cette prise en compte de la dimension territoriale assure la pertinence des politiques publiques en ce sens qu'elle les adapte aux réalités des différentes unités spatiales.

« Le programme de développement local (PNDL) s'inscrit dans le cadre de la politique globale mise en œuvre par le Gouvernement du Sénégal pour atteindre les objectifs du Document de réduction de la pauvreté (DSRP) et ceux du Millénaire pour le Développement (OMD)<sup>19</sup>». Il devient ainsi un cadre fédérateur de référence et d'harmonisation des interventions, avec comme atout majeur la responsabilisation et la participation des acteurs locaux à la promotion efficace du développement local.

La culture étant une compétence transférée, est à inscrire dans une approche de développement globale en lien avec les autres secteurs locaux.

### 1.3.2 Politiques culturelles nationales

D'après la première phrase du préambule de la constitution, le peuple du Sénégal est « profondément attaché à ses valeurs culturelles fondamentales qui constituent le ciment de l'unité nationale<sup>20</sup> ».

Cette importance donnée à la culture a poussé le Sénégal indépendant à élaborer diverses politiques de développement et de renforcement du secteur culturel.

Le Festival Mondial des Arts Nègres (FESMAN) de 1966 accueilli à Dakar, était l'occasion pour le Président-poète, Léopold S. Senghor, de « parvenir à une meilleure compréhension internationale et interraciale, d'affirmer la contribution des artistes et écrivains noirs aux grands courants universels de pensée et de permettre aux artistes noirs de tous les horizons de confronter les résultats de leurs recherches ». Cet événement est le premier signal fort de concrétisation d'une volonté politique en matière culturelle.

La Charte culturelle nationale (de 1983 à 1988) du Président Abdou Diouf a donné naissance à la Biennale de l'art africain contemporain de Dakar en 1989. L'Ecole nationale des arts, la Galerie nationale des arts, la Maison de la culture Douta Seck, l'Orchestre nationale, le Spectacle son et lumière, le Festival national des arts et cultures seront entre autres des réalisations sous le mandat de Diouf.

---

<sup>18</sup> République du Sénégal, « Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales », exposé des motifs, p.1

<sup>19</sup> Gouvernement du Sénégal, PNDL, 2009, P.2

<sup>20</sup> 1<sup>ère</sup> phrase du préambule de la constitution de la république du Sénégal du 22 janvier 2001

Arrivé en 2000, le Président Abdoulaye Wade investit dans la construction d'infrastructures culturelles : la Place du Souvenir africain, le Monument de la renaissance africaine, le Grand théâtre de Dakar. Il organise, aussi le troisième FESMAN<sup>21</sup> en décembre 2010.

En 2013, le Président Macky Sall alimente à hauteur d'un milliard de francs CFA le Fonds de promotion de l'industrie cinématographique, audiovisuelle et crée la Société de gestion collective de droits d'auteurs et le musée des civilisations en construction.

S'agissant de la protection du patrimoine, au niveau juridique, la loi 71-12 du 25 Janvier 1971 fixant le régime des monuments historiques et celui des fouilles et découvertes, est le premier texte réglementaire du domaine culturel. La récession économique et les politiques d'ajustement structurel qui s'en ont suivi, ont fini par plomber le secteur pendant quelques décennies. Ceci se traduit par une absence d'orientation de grande envergure et de nouveaux textes réglementaires.

C'est en 2001, qu'un dernier décret fut institué pour l'inventaire national des monuments et sites classés. La réalisation de cet inventaire est confiée à la Direction du Patrimoine Culturel. Le patrimoine culturel immatériel n'a fait l'objet d'aucun texte juridique spécifique à l'échelle locale même si l'Etat du Sénégal a ratifié la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de l'UNESCO de 2003.

Au niveau administratif, le Ministère chargé de la culture divisé en directions est relayé au niveau régional par les centres culturels régionaux. Ces régions qui sont « destinées à servir de cadre à la programmation du développement économique, social et culturel, et où puisse s'établir la coordination des actions de l'Etat et celles des collectivités<sup>22</sup> ».

Au niveau départemental, les structures font défaut les dispositions accompagnant la décentralisation n'ont pas suivi.

### 1.3.2 Justification du choix du thème

La mondialisation croise plus de monde, d'idées, d'histoires, et dispose de plus de moyens d'expression. Elle devient forcément appauvrissante, dans la mesure où elle conduit à l'émergence d'une seule culture planétaire.

S'il convient de défendre la diversité des cultures, comme une richesse ultime à exploiter, dans le contexte actuel de leur affaiblissement, de quels moyens disposons nous ?

Les pistes paraissent parfois bien dérisoires. Elles sont encore à inventer et à développer. Certaines d'entre elles concernent la valorisation du patrimoine immatériel que constituent les cultures traditionnelles héritées des terroirs, dans la perspective d'en faire un élément du développement local.

---

<sup>21</sup> Après la première édition de Dakar en 1966, Lagos a accueilli la deuxième en 1977

<sup>22</sup> Etat du Sénégal, Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant « Code des Collectivités locales. Exposé des motifs », page1

La prise en compte de la dimension culturelle dans les stratégies de développement local se pose avec la même acuité, mais la prise de conscience et l'application restent encore faibles. Les recommandations pour la sauvegarde de la diversité des identités locales ont été, très souvent, accueillies sans intérêt ou sans mesure d'accompagnement.

La complexité de la situation et les difficultés liées au projet de placer la culture au cœur du développement, nécessitent une panacée d'approches dans le but d'optimiser les chances de réussite. Dans cette pluralité d'initiatives, les historiens sont incontournables. Ils doivent se positionner en amont d'un tel projet. Ils ont pour rôle de baliser le terrain, en collectant et traitant les connaissances historiques accumulées au sujet des civilisations concernées afin de leur donner une place dans les savoirs du monde.

Le contexte socio-économique de la ville de Mbour, offre d'exceptionnelles opportunités de développement à partir d'une approche par la culture.

Dans le foisonnement des identités culturelles, la place d'honneur revient forcément aux Mandingues. Le Kankourang, cérémonie d'initiation et masque sacré est l'une des manifestations de leur riche patrimoine immatériel.

Cette redécouverte des principaux éléments du patrimoine culturel mandingue ne se limitera pas à une présentation panoramique. Cette étude socioculturelle de ce groupe ethnique a pour but de proposer une action concrète de mise en valeur au service du développement local.

Les efforts de collecte, de protection, et de conservation, ainsi que la connaissance du patrimoine n'auraient pas de justification en eux-mêmes si l'objectif poursuivi n'était pas de mettre les richesses du patrimoine à la disposition des différents publics. « Les actions de promotion et de diffusion assurent le rayonnement du patrimoine, qui devient lieu de rencontre et d'échange, vecteur du développement économique, touristique et local<sup>23</sup> ». C'est ainsi que l'idée de concrétisation de cette étude à travers un projet de complexe culturel constitue en soi une suite pertinente.

#### 1.4 Questions et Objectifs de recherche

Pour baliser le champ de la recherche, des questions principales ont été identifiées.

##### 1.4.1 Questions spécifiques et opératoires

Originaire du Sud de la Sénégambie, ce groupe manding de la commune de Mbour a conservé son patrimoine culturel immatériel dans son nouvel habitat en y opérant des adaptations en contact avec d'autres groupes ethniques, dans une localité fortement ouverte à l'influence étrangère. Quels sont les éléments, saillants ou en péril de ce patrimoine, qui nécessitent une sauvegarde ? L'on est sûr de pouvoir

---

<sup>23</sup> <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-patrimoine/valorisation/>, consulté le 15.11.2014 à 12h10'

y ressusciter un ensemble de données qui, bien présenté et exploité, peut servir de matériau au montage du projet du centre multifonctionnel dédié à la culture à Mbour. Ce qui nous amène à poser ces questions :

- Qui sont les Mandingues de Mbour ?
- Quelles sont les transformations imposées par leur nouveau cadre de vie ?
- Quels sont les principaux éléments de leur patrimoine culturel immatériel ?

#### 1.4.2 Objectif général

Contribuer au développement de la commune de Mbour par la valorisation du patrimoine culturel immatériel.

#### 1.4.2 Objectifs spécifiques

- informer la population et les élus locaux de la nécessité de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- identifier les éléments du patrimoine culturel immatériel mandingue à mettre en valeur ;
- définir les axes à suivre pour la valorisation de ce patrimoine culturel immatériel ;
- créer un cadre d'expression du riche patrimoine culturel immatériel de la commune ;
- travailler au développement du tourisme culturel dans la commune de Mbour.

#### 1.5 Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- une participation active des populations au développement local;
- une mise en place d'une stratégie de développement local à travers la culture ;
- la création d'un centre multifonctionnel dédié à la culture ;
- une meilleure professionnalisation des acteurs culturels ;
- une augmentation du nombre de touristes culturels dans la commune.

## 2 Les Mandingues, des origines à la reconnaissance culturelle à Mbour

Nous n'avons pas rencontré de production uniquement consacrée au patrimoine culturel mandingue de Mbour. L'histoire de la vie culturelle mandingue apparaît en général, en filigrane dans les travaux de certains historiens, géographes, urbanistes, journalistes, sociologues...

### 2.1 L'empire du Gaabu, terre d'origine des Mandingues de Mbour

Djibril Tamsir Niane dans *Histoire des Mandingues de l'Ouest : le royaume du Kaabu*<sup>24</sup> traite des rapports entre les provinces de l'ouest et le reste de l'empire du Mali. Selon lui, les provinces occidentales sont le prolongement naturel du Mandé vers la côte. Les relations commerciales établies par les Malinké avec les Portugais coïncident opportunément avec le déclin du Mali. Pendant que le Mali agonise, le Kaabu, coupé du Mandé par les invasions peuls, émerge en tant qu'entité politique distincte.

S'appuyant sur la traite des esclaves, le Kaabu va devenir l'Etat le plus puissant de l'Afrique occidentale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet essor commercial fera sa propre perte. La région va accueillir d'importants flux de commerçants peuls musulmans. Des crises seront enregistrées entre le pouvoir central animiste et l'aristocratie commerçante musulmane. Le ralentissement de la traite accélère l'affaiblissement de l'empire, qui tombera sous la coupe des Peuls musulmans du Fouta Jalon, alliés aux Malinké musulmans du Kaabu. Les Mandingues vont se disperser dans toute la Sénégalie.

L'article d'Amar Samb, « L'islam et le Ngâbou<sup>25</sup> » montre comment la religion musulmane est entrée dans le Kaabu. Selon lui, deux moyens, nous semble-t-il, ont été utilisés l'un après l'autre. L'Almami a certainement d'abord eu recours à la persuasion pour convertir le Kaabu. Quant à la guerre dite sainte, elle est entrée en ligne de compte surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Huit ou neuf expéditions militaires contre le Kaabu ont été signalées. Ces guerres, conduites par les Almami, ont fini par affaiblir le Kaabu. Et le coup de grâce lui a été asséné par Alpha Ibrahima Junior qui détruisit Kansâlâ, la capitale, tua le dernier roi mandingue, Dianké Wali Sané en 1865 et partagea le pays en onze contrées, dont huit furent confiées aux hommes libres et trois aux esclaves. Une partie de la population va se disperser dans le reste de la Sénégalie suivant plusieurs axes.

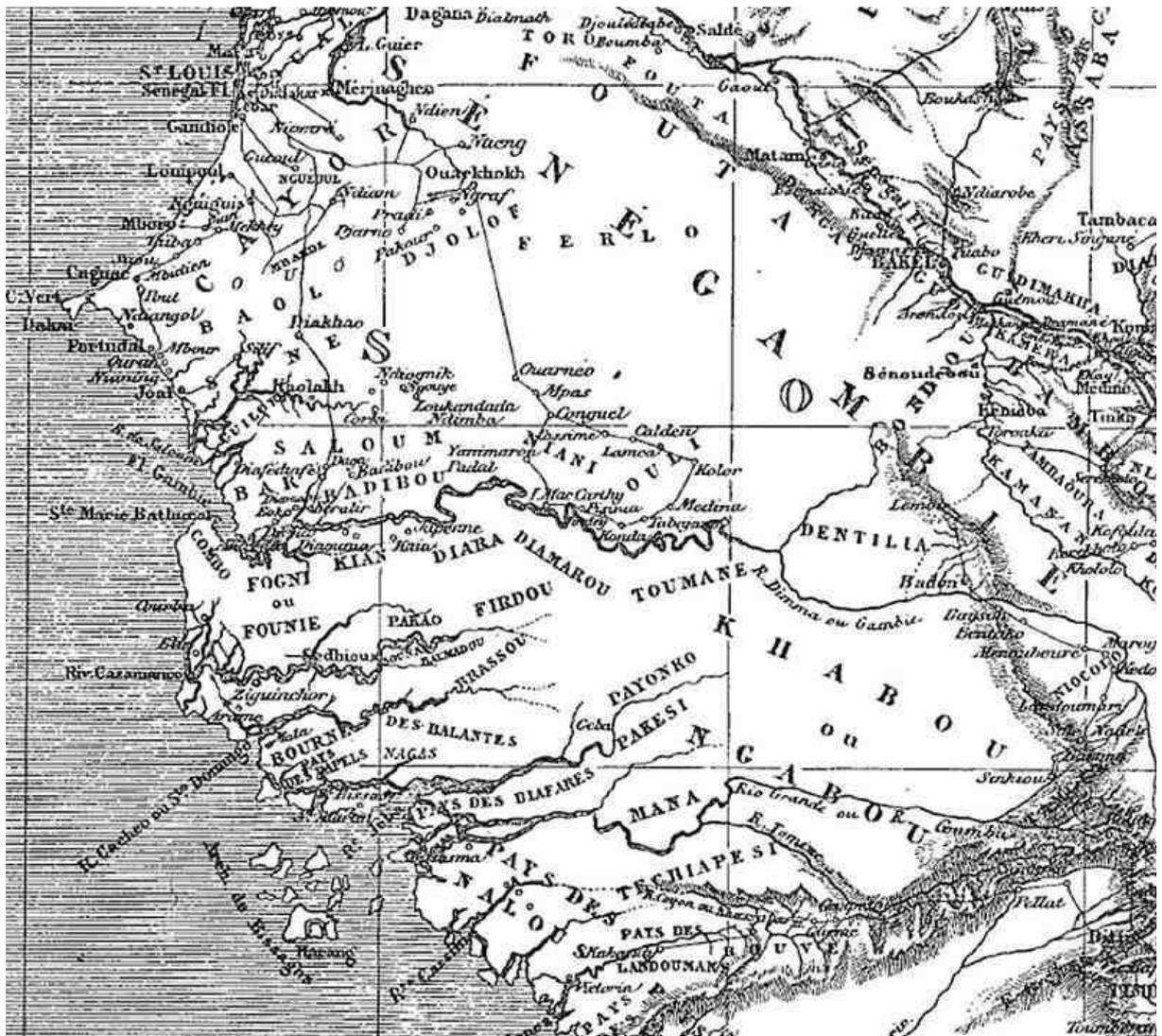
Les Mandingues de Mbour se réclament en majorité de l'empire du Gaabu.

---

<sup>24</sup> Djibril Tamsir Niane, *Histoire des Mandingues de l'Ouest : le royaume du Kaabu*, Paris, Karthala, ARSAN, 1989, 221 p

<sup>25</sup> *Ethiopiennes* numéro 28 numéro spécial revue socialiste de culture négro-africaine octobre 1981 <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article870> consulté le 29.12.2014 à 23h00'

Figure 3 : Localisation du Gaabu extrait d'une carte de 1860 de F.A. Garnier



Source 1 : <http://fr.wikipedia.org/wiki/kaabu>

## 2.2 L'initiation chez les Mandingues du Gaabu

Dans la revue *Ethiopiennes* numéro 28, toujours, Mamadou Sané a écrit sur « Le kuyay ou l'initiation en milieu mandinka du Kaabu ». Il définit l'initiation comme une tradition ancestrale dans le Kaabu. Elle occupe une place très importante dans la vie de cette entité ethnique et constitue à coup sûr sa plus grande école de sagesse et de courage. Inscrit à la base des mœurs du Kaabu, c'est un fait social sans conteste qui revêt par ailleurs un caractère éminemment sacré.

Nul ne peut être considéré comme un homme, tant qu'il n'a pas été initié et tant qu'il n'a pas reçu, par ce biais, une formation intellectuelle, sociale, spirituelle et morale. L'initiation est le passage de la classe adolescente à la classe adulte. Elle est une période jalonnée d'épreuves dont la phase finale se déroule dans le bois sacré.

Il décrit avec insistance les préparatifs de la retraite initiatique et le rôle de chaque membre de la communauté. Les femmes et les jeunes non-initiés ne participaient pas à l'initiation. « La connaissance

profonde et précise de tout son univers est l'un des fondements de la formation totale de cet homme intégral qui, de plus, devra être fier d'être mandingue du Kaabu. »

A la fin de la retraite dans le bois sacré, le retour des initiés est une véritable explosion populaire. Les nouveaux initiés brandissent en direction des jeunes filles des sagaies et chacune prendra en main la sagaie de celui qu'elle aime et qui, le plus souvent, devient son mari. Ainsi les nouveaux initiés font leurs premiers pas dans leur nouveau statut d'homme.

Le terme, *Diambadong* signifie danse des feuilles ou branchages. C'est une danse généralement organisée pour les cérémonies d'initiation.

### 2.3 La société traditionnelle mandingue

Dans « Les sociétés traditionnelles mandingues <sup>26</sup> », Alpha Condé nous replonge dans la tradition des Malinké<sup>27</sup>, qui se désignent sous le vocable de Mandéka. Il commence par décrire la situation géographique du Mandé qui, selon lui, est à cheval sur le Haut-Niger et va de Kankamba ou Kaaba à Kita, Siguiri et Kankan. Les Mandéka sont du centre du Mandé. Après avoir exposé sur la place que doit occuper la tradition orale dans l'écriture de l'histoire africaine et de du rôle du Belên-Tigui<sup>28</sup> dans la constitution de la mémoire de la société, Condé décrit avec détails la société traditionnelle mandingue. Les informations, qu'il nous livre dans la constitution de la famille avec le rôle institutionnalisé de chacun de ses membres, sont très utiles dans la compréhension des réalités de la vie des Mandingues de Mbour.

Dans cette société patriarcale, l'aîné des enfants mâles succède au défunt père. Tous les membres de sa famille lui doivent obéissance et il est le garant de la stabilité du groupe. Il est le mandataire du groupe auprès des mânes des ancêtres et dirige tous les cultes qui leur sont dédiés. Les femmes doivent obéissance et respect à leur mari. L'une des principales manifestations de la soumission des épouses « fidèles » consiste, selon Condé, à accepter de filer le Kô-Bla, c'est-à-dire le coton récolté, distribué par le père de famille, et que les épouses doivent travailler.

### 2.4 La fondation de Mbour

La description du village apparaît dans *Esquisses sénégalaises* de l'abbé David Boilat, la physionomie du pays, peuplades, commerce, religions, passé et avenir, récits et légendes. Il décrit le village de Mbour et ses environs<sup>29</sup>.

« Ce village, situé à huit lieues de Gorée, se compose de quatre groupes de cases entourées de bosquets, dont le principal groupe est dominé par un immense bombax ou fromager, arbre fétiche, habitation d'un diable appelé Mboudaye, où sont déposées les provisions des habitants sous la puissante protection de cet esprit infernal ». Selon Boilat, le village est l'un des plus importants du Baol. Les habitants sont tous Sérères ; ils en parlent la langue ; quelques-uns parlent aussi wolof».

---

<sup>26</sup> Alpha Condé, *Les sociétés traditionnelles mandingues*, Niamey, Centre régional de documentation pour la tradition orale, 1974, 238 p.

<sup>27</sup> Malinké ou Mandingue ou Mandéka

<sup>28</sup> Griot qui détient la chaire d'Histoire dans un village

<sup>29</sup> David Boilat, *Esquisses sénégalaises*, Paris, Karthala, 1984, pp. 63 - 72

Il décrit avec détails les coutumes des populations qui « détestent le mahométisme » qui sont attachées à l'animisme. Cet élément est un second indice qui prouve que les Mandingues islamisés viendront après. Il note la présence d'une végétation luxuriante et une faune abondante. Cet ouvrage nous permet de trancher le débat sur l'ethnie fondatrice du village de Mbour.

## 2.5 Le Kankourang à Mbour

L'évènement du Kankourang fait l'objet d'articles de presse à chaque début du mois de septembre. Ils établissent un bref historique de l'événement, avant de donner une description détaillée de la manifestation.

L'article d'Ibrahima Mbodji sur « le kankourang à Mbour »<sup>30</sup> nous retrace l'histoire des Mandingues de Mbour. Selon lui, le Kankourang a commencé avec l'arrivée des Mandingues venus du Gaabu. Ils ont trouvé dans la localité des Sérères habitant les villages de Saly, Nianing et Pointe Sarène.

Le Kankourang était organisé pendant la saison sèche, à la fin des récoltes. Il protégeait les circoncis, pendant qu'ils étaient dans la « case de l'homme ». Tous les Socés<sup>31</sup> ont l'obligation de le suivre.

Aujourd'hui, la période a changé. Il se déroule au mois de septembre à cause des initiés qui doivent aller à l'école. Les dimanches de Kankourang, les « navétanes<sup>32</sup> » sont suspendus. Chaque année, une demande d'autorisation est déposée auprès du Préfet de la ville par la collectivité mandingue.

« Initiation des enfants à Mbour : si l'histoire m'était contée »<sup>33</sup> de Ben Cheikh nous plonge dans les fondements de l'initiation. Selon lui, cette éducation fait émerger un nouveau type de jeune mandingue. Dans la brousse, on leur apprend aussi le sens de l'orientation à partir des arbres et des termitières. On les initie aux noms des plantes, leurs origines et leurs vertus thérapeutiques. Ils prennent connaissance des noms d'animaux aussi.

L'initiation en milieu mandingue, singulièrement à Mbour, est l'une de nos rares traditions culturelles à avoir résisté à l'usure du temps. Cette étape se fait à travers une procession festive accompagnée de sons de tam-tam et des chants d'initiation mandingues. Les acteurs arborent un « habit » de feuilles d'arbre et en agitent d'autres pour égayer la foule. Cette présence des feuilles renvoie à la végétation qui, dans la mentalité africaine, symbolise la fertilité (enlèvement du prépuce), les potentialités du territoire sur lequel évolue l'ethnie mandingue.

La case d'initiation, communément appelée *leule* en langue wolof, est régie par une hiérarchie très stricte avec un chef et des subordonnés: le *kouya Mansa*, nom prestigieux d'un chef qui détient un pouvoir absolu à l'instar du roi du Kaabu, pays d'origine de Feu Baye Mady Koté qui a revalorisé le Kankourang à Mbour à partir de 1904.

Dans l'article « Le Kankourang à Mbour : un mythe vivant<sup>34</sup> », l'auteur décrit ce dernier comme un personnage rituel inséparable du sacré. Il serait l'ancêtre des forgerons, Fakoli Kuruma, au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>30</sup> Ibrahima Mbodji, « Le Kankourang à Mbour », Le Soleil, 26 septembre 1995, pp 7, 10.

<sup>31</sup> Autre terme qui désigne les Mandingues

<sup>32</sup> Tournois de football locaux organisés pendant les grandes vacances scolaires

<sup>33</sup> Ben Cheikh, « Initiation des enfants à Mbour : si l'histoire m'était contée », Scoop Grand Air, 17 septembre 2004

<sup>34</sup> « Le kankourang à Mbour : un mythe vivant ! » in Cahier de vacance, Info7, 20 septembre 1999

En effet, les forgerons, chasseurs en même temps, dans la société mandingue semblent jouer un rôle important dans le rituel d'initiation. Ils étaient craints en Afrique de l'ouest, en partie à cause de la puissance surnaturelle liée au pouvoir magique, réel ou supposé, qu'on leur prêtait. La relation semble être évidente entre le Kankourang et la religion traditionnelle. Ainsi le rôle fondamental du Kankourang est de protéger la case d'initiation, en sauvegardant les jeunes initiés, très vulnérables lors de période de transition symbolique qui consacre l'enfant à une vie d'homme.

Le Kankourang a une fonction symbolique de l'identité du groupe mandingue. En effet, entre 1900 et 1960, l'afflux considérable d'étrangers Wolof, Bambara, Toucouleur, provoqua un sentiment d'envahissement et la peur de perdre leur âme chez les Mandingues<sup>35</sup>. Dans ce cadre, le Kankourang joue un rôle de cristallisation de l'identité du groupe mandingue face aux autres groupes.

L'article « Mbour, ville du folklore, du rythme et de la danse »<sup>36</sup> de Samba Niébé BA décrit le tam-tam mandingue qui est fait de cuir de chèvre ou de peau d'animaux sauvages fixés sur un morceau de bois ouvert taillé de l'intérieur, et arrondi sur le sommet, d'où sortent des paroles que le Kankourang et les initiés sont les seuls à comprendre. Cette rythmique dope les initiés. Le folklore mandingue s'inspire également des mystères de la forêt.

Le spectacle de l'entrée dans le bois sacré des mandingues était aussi unique. Ils étaient vêtus de leurs tenues avec atours : amulettes, gris-gris de toutes sortes, armes à feu, arc et carquois en bandoulière et bariolés d'herbes et de feuilles. Les aînés, les *Kitang*<sup>37</sup>, eux-mêmes, assuraient le folklore. Le corps couvert de sable, la tête recouverte d'une couronne faite en racines, ou en feuilles de « *Wéréyane*<sup>38</sup> », ces gens, comme sortis de la nuit et venus d'ailleurs, selon Samba N. BA, faisaient beau à voir derrière le Kankourang. La proximité de la forêt facilitait ces activités.

Jusqu'à la fin des années 70, le *Diambadong* était un vrai festival dans les quartiers comme *Thiocé, Santessou, Quarante-quatre, 11 Novembre*.

Au fil du temps, l'urbanisation de la ville a fortement impacté le devenir des festivités qui entourent la sortie du Kankourang à Mbour. Les espaces se sont réduits et de plus en plus, les dernières poches de forêts ont été rayées de la carte du département. Avec elles, toute une symbolique qui a fait le mythe des danseurs, qui sortaient de la forêt aux premières lueurs de l'aube. La danse de sortie des initiés se traduit par des démonstrations, lors d'une veillée suivie d'un bain rituel dans la mer ou un cours d'eau à l'aube ; le *Faninke* ou *Fanikende* signifie « aurore » ou « aube ». Il symbolise l'étalage des enseignements reçus dans la case de l'homme au cours des séances de *Miran-cosso*<sup>39</sup>. C'est le bouquet final qui marque la fin d'un moment de la vie où le monde et le regard des autres changent sur vous. L'initié devient un Homme, un vrai ! Il danse ainsi devant ses aînés, au moment du retour à la maison et démontre à sa communauté, la valeur des enseignements qu'il a reçus, au cours de son initiation. Ceux qui ont vécu les époques glorieuses des cérémonies de la circoncision mandingue se posent aujourd'hui des questions

<sup>35</sup> Sadibou Dabo, « Ethnicité et urbanisation : les Manding de Mbuur XIXe - XXe siècle », Mémoire de maîtrise d'histoire, 1994, 121 p.

<sup>36</sup> Samba Niébé Ba, « Mbour, ville du folklore, du rythme et de la danse », Sud Quotidien, 18 Septembre 2004

<sup>37</sup> Anciens initiés, encadrant les novices

<sup>38</sup> Herbe en forme de liane qui pousse en milieu tropical

<sup>39</sup> Un rythme tiré du battement d'une calebasse

sur les causes de l'abandon de ces pratiques. Aujourd'hui, le constat étant que seuls quelques individus portent de véritables tenues.

## 2.6 De la nécessité de revaloriser le patrimoine

Djibril Diallo, dans son article intitulé : «Décolonisation culturelle et unité africaine<sup>40</sup> », cite Senghor dès l'entame : « toute entreprise humaine, qui met en jeu des groupes humains, est phénomène de civilisation. C'était le cas, hier, de la colonisation, qui était confrontation de civilisations où les effets négatifs l'emportaient sur les effets positifs ; c'est le cas, aujourd'hui, de la décolonisation, qui devrait être dialogue de civilisations, symbiose de leurs vertus complémentaires »<sup>41</sup>. Cette citation est assez éloquente, dans la mesure où elle nous plonge dans la mondialisation et les défis de l'époque. Diallo explique que la tâche impérative pour ceux qui souhaitent contribuer efficacement à résoudre les problèmes culturels en Afrique, est d'entreprendre des études objectives sur lesquelles pourront se greffer des programmes rationnels. Il essaie de décrire les voies à suivre, en donnant un ensemble de méthodes telles qu'un inventaire des moyens - organisation sociale ou politique, religion, art et artisanat, musique et littérature - par lesquels les cultures minoritaires parviennent à maintenir leur identité.

Le *Guide à l'attention des collectivités locales africaines, Culture et développement local*<sup>42</sup> de CRATerre- ENSAGE peut constituer une feuille de route de l'action culturelle dans les collectivités locales africaines. Dans sa préface, Jean Pierre Elong Mbassi fait mention de l'urgence «de faire les efforts nécessaires pour mettre les collectivités africaines à niveau dans le domaine de la sauvegarde et de la valorisation de leur patrimoine ». Les collectivités locales doivent « évaluer l'importance des biens culturels » et les « risques que leur font courir l'urbanisation et la modernisation des sociétés ».

Selon lui, la pratique du classement, de la sauvegarde et de la valorisation des sites naturels et culturels remarquables n'est pas pour rien dans le développement d'un tourisme culturel national et international. Elle est aussi d'un apport indéniable dans le renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté voire de dignité des populations locales, sans compter les opportunités qu'elle offre pour la création d'emplois et la génération de revenus pour les populations locales. »

A la page 28, le guide stipule que la valorisation des atouts culturels d'une ville ou d'un territoire constitue un facteur d'attractivité vis-à-vis non seulement des touristes, mais aussi des acteurs économiques qui, par la mise en place de nouvelles activités (industries, projets de développement), vont contribuer au développement local. L'action en faveur du patrimoine culturel et naturel peut alors constituer un formidable levier de développement. Les collectivités locales y ont un rôle majeur à jouer, de par leur position au plus près des populations qui en sont les premiers bénéficiaires.

---

<sup>40</sup> *Ethiopiennes* numéro 28 numéro spécial revue socialiste de culture négro-africaine octobre 1981  
<http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article870> consulté le 29.12.2014 à 22h52'

<sup>41</sup> Léopold Sédar Senghor, discours d'ouverture du premier Congrès Manding, Londres, 1972

<sup>42</sup> CRATerre-ENSAGE, *Guide à l'attention des collectivités locales africaines, Culture et développement local*, Villefontaine, 2006, 108p.

Si l'engagement de l'État demeure fondamental (la politique du patrimoine reste le plus souvent de compétence nationale), c'est à l'échelle locale que se joue l'articulation entre patrimoine et projet urbain, patrimoine et projet de territoire. La plupart des pays africains se sont engagés dans la décentralisation, processus d'aménagement de l'Etat qui consiste à transférer des compétences administratives du gouvernement vers des entités ou des collectivités. Dans les domaines du projet urbains et du patrimoine, les municipalités jouissent d'une personnalité morale et de moyens propres qui les confèrent une certaine autonomie.

L'État définit la politique nationale pour le patrimoine, les stratégies à mettre en œuvre, le cadre juridique et institutionnel, établit un contrôle a priori sur la conservation du patrimoine. Les collectivités locales établissent des plans de développement local et de sauvegarde du patrimoine ; des outils de gestion, mettent en place et gèrent les projets de conservation et de mise en valeur ; travaillent avec les populations.

Dans *La valorisation économique du patrimoine*<sup>43</sup>, Xavier Greffe essaie de montrer dans quelles conditions les efforts de mise en valeur du patrimoine peuvent se coordonner pour susciter un développement à travers les emplois générés.

Pour lui, les actions doivent être coordonnées autour du patrimoine culturel pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La valorisation peut être utilisée à des fins éducatives et au service des habitants. Les retombées liées aux activités touristiques peuvent améliorer la conservation des sites et renforcer l'aménagement de nouveaux circuits de découverte. Ces ressources sont générées par des touristes à travers des droits d'entrée dans les sites, transports, boutiques, restauration, hébergement, encadrement et animation. Elle permet l'exploitation des potentialités économiques de la culture et la consommation des produits artisanaux locaux surtout en zone rurale.

Pour l'auteur, l'évaluation économique du patrimoine culturel revient à jauger la place et l'impact social des activités autour du patrimoine. Il s'agit de déterminer les emplois créés par le patrimoine, c'est-à-dire les personnes qui travaillent régulièrement dans le secteur de l'entretien et de la restauration, le commerce des produits dérivés (boutique de souvenirs, galerie d'arts) et les employés du secteur touristique (transports, guides, hôtellerie, restauration). Les enquêtes auprès des ménages, le recensement direct auprès des institutions patrimoniales, et les emplois créés lors des gros travaux donnent une idée sur le rôle que peut jouer le patrimoine dans la création d'emplois.

René Caspar quant à lui, dans « Stratégies culturelles territoriales, l'exemple du Réseau culturel Terre Catalane<sup>44</sup> » note la nécessité de développer le patrimoine en l'incluant dans une approche territoriale.

---

<sup>43</sup> Xavier Greffe, *La valorisation économique du patrimoine*, La Documentation Française, Paris, 2003, 383 p.

<sup>44</sup> René Caspar, « Stratégies culturelles territoriales, l'exemple du Réseau culturel Terre Catalane » in *Culture, tourisme et développement*, 2009, pp 135-148

« Les stratégies culturelles territoriales peuvent s'envisager sous deux angles. D'une part, on doit examiner comment la dimension culturelle peut faire partie intégrante d'un projet de territoire, notamment en quoi elle vient enrichir une proposition de destination touristique ; d'autre part, on cherche à intégrer la dimension territoriale dans les projets culturels, tant en termes d'équipements qu'au titre des diverses manifestations qui peuvent la mettre en valeur. C'est dire que le culturel devrait cesser d'être « à part » : il peut en effet se mettre en synergie et renforcer les autres actions en faveur du développement d'un territoire».

Cette recherche, qui porte sur la question du patrimoine culturel immatériel des mandingues de Mbour, nécessite le croisement des sources d'informations pour faire rejaillir la vérité scientifique.

### 3 La méthodologie de travail utilisée

Le sujet que nous nous proposons d'étudier s'intitule : « La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, un enjeu du développement local: cas de la culture mandingue de la commune de Mbour ». Pour mener à bien nos travaux, nous avons axé notre méthodologie de recherche sur trois points fondamentaux : la documentation, l'observation, et les entretiens.

#### 3.1 La documentation

La recherche documentaire constitue la première phase de notre étude. Ce travail s'est effectué dans différents bibliothèques et organismes. Cette documentation fut complétée par des enquêtes sur le terrain et des recherches sur Internet. Ainsi nous avons pu collecter un certain nombre d'ouvrages ayant un rapport direct ou indirect avec notre sujet dans plusieurs sites documentaires. On peut citer :

- la bibliothèque du département d'histoire de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) ;
- la bibliothèque centrale de l'UCAD ;
- la bibliothèque du département de Sociologie de l'UCAD ;
- la bibliothèque de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) ;
- le service bibliothèque des archives nationales ;
- le service iconographie de l'annexe des archives nationales
- la médiathèque du Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) ;
- les archives de la Direction du Patrimoine Culturel ;
- les archives nationales ;
- la bibliothèque de l'Université Senghor d'Alexandrie ;
- Internet.

A la bibliothèque centrale de l'UCAD nous avons trouvé le mémoire de Mamadou Mané, *Contribution à l'histoire du Kaabu des origines au XIX<sup>e</sup>*. Des ouvrages sur la culture en général font profusion. Par exemple, nous y avons: *La mondialisation de la culture* de Jean Pierre Warner; *Naissance d'une civilisation : le choc de la Mondialisation* de Brunswick Yves; *Globalisation et culture, des dérives aux opportunités*, co-écrit par Yoro Fall, Sélassié Beseat Kiflé et Hidouci Ghazi.

A la bibliothèque du département d'histoire nous y avons trouvé le mémoire de maîtrise de Dabo Sadibou « Ethnicité et urbanisation : les Mandingues de Mbuur au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle » et celui de Mballo Abdoulaye « L'évolution politique de la ville de Mbour de 1945 à 1967 ».

A la médiathèque du CESTI nous avons apprécié le travail d'Alain SANE, un document sonore sur « Vie et mutations du Kankourang masque initiatique mandingue ». <sup>45</sup>

Aux archives nationales du Sénégal, les documents parlant du patrimoine culturel mandingue ou de Mbour sont étrangement rares. Les seuls documents d'archives relatifs à Mbour, parlent de la vie

---

<sup>45</sup> Alain Sané, « Vie et mutation du Kankouran, masque initiatique mandingue », CESTI, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 1995

politique, les dossiers judiciaires, les projets d'infrastructures et les renseignements sur les personnalités dans la chemise 13G 28 (13).

On a des informations aussi dans la Série D. Le dossier 11D1/1298<sup>46</sup> parle de la justice coutumière. Le dossier 11D1/ 1307<sup>47</sup> nous informe de Domaine, T.P et Mines: entretiens et réparation, mines, lotissement et urbanisme, routes et campements touristiques. Enfin, le dossier 11D1/1362<sup>48</sup> nous livre des informations sur le transfert de la résidence de Nianing et le recouvrement des impôts de la Petite-Côte : correspondances et réclamations adressées au gouverneur et commandant de cercle.

Au service de la bibliothèque des archives nationales on a trouvé : *Flux culturels dans l'espace africain* de Bugnicourt Jacques, « Le développement urbain de la Petite Côte » de Fatou Sow, « Monographie de Mbour » de Abdoulaye Cissé et Thiécouta Ngom et bulletin de l'IFAN numero1 de 1978 la « Contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle » de Mamadou Mané.

La bibliothèque de l'I.F.A.N recèle un ensemble de documents sur les Mandingues. Nous y avons trouvé l'ouvrage de Djibril Tamsir Niane *Histoire des Mandingues de l'Ouest : le royaume du Gabu*<sup>49</sup> et l'article de Vuillet Jean « Recherche sur l'origine des populations mandingues » dans « Comptes rendus mensuels des séances de l'académies des sciences coloniales.

Nous avons aussi lu les travaux d'Alpha Condé sur *Les sociétés traditionnelles mandingues* et dans le même thème, la communication de Marcelle Diarrassouba présentée au colloque sur la civilisation mandingue à Londres de 1972 intitulé « Le mariage traditionnel chez les Malinké ».

L'Internet est une source précieuse pour notre recherche, en effet, nous avons pu y visiter plusieurs sites et télécharger de nombreux travaux, par exemple, les articles de la Revue *Ethiopiennes* comme celui de Soro G. A. David Musa, « De la mondialisation des cultures comme une opportunité pour les cultures africaines », celui de Djibril Diallo sur « Décolonisation culturelle et unité africaine », celui d'Amar Samb, « L'islam et le Ngâbou », Mamadou Sané a écrit sur « Le kuyay ou l'initiation en milieu mandinka du Kaabu »<sup>50</sup>. Nous avons pu télécharger des documents du site de documentation de l'UNESCO<sup>51</sup>, des textes et conventions relatifs à la culture et surtout le patrimoine culturel immatériel.

La bibliothèque de l'Université Senghor d'Alexandrie dispose d'ouvrages sur l'approche conceptuelle et les stratégies de développement par la culture. On peut y trouver *La valorisation économique du patrimoine* de Xavier Greffe, l'ouvrage collectif, *Culture, tourisme et développement*<sup>52</sup> sous la direction de Du Cluzeau Claude Origet deux ouvrages qui nous ont beaucoup guidés.

<sup>46</sup> A.N.S, 11D1/1298, *Justice coutumière*, 1933-1960.

<sup>47</sup> A.N.S, 11D1/ 1307, *Domaine, T.P et Mines: entretiens et réparation, mines, lotissement et urbanisme, routes et campements touristiques*, 1946-1960

<sup>48</sup> A.N.S, 11D1/1362, *Le transfert de la résidence de Nianing et le recouvrement des impôts de la Petites-Côte : correspondances et réclamations adressées au gouverneur et commandant de cercle*

<sup>49</sup> Mamadou Mané, « contribution à l'histoire du Kaabu, des origines au XIX<sup>e</sup> Siècle », *Bulletin de l'IFAN*, Ser. Bt. 40, N°1, 1978, P. 87-159.

<sup>50</sup> <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=recherche&lang=fr&recherche=Culture+mandingue>

<sup>51</sup> [unesdoc.unesco.org](http://unesdoc.unesco.org)

<sup>52</sup> Du Cluzeau (C.O.), Tobelem (J.-M.) et Co, *Culture, tourisme et développement : les voies d'un rapprochement*, Paris, 2009, pp 17-33

## 3.2 Le cadre géographique et historique

### 3.2.1 Description du cadre géographique

Pour nous familiariser avec notre milieu d'étude nous avons adopté une première phase d'observation. C'est pourquoi nous avons décidé de revisiter les quartiers à forte concentration de Mandingues et observer les modes de vie et les maisons qui y servent de lieux de réclusions des initiés.

A Mbour, les grands foyers mandings sont localisés principalement dans les quartiers de Thiocé-Est, Thiocé-Ouest, Santassou, 11 Novembre. Cependant, avec l'élargissement des familles et les nouveaux arrivants, on retrouve des Mandingues dans tous les quartiers. Les « leule<sup>53</sup> » au nombre de cinq s'établissent comme suit : deux à Thiocé, un à Santassou, un à Diamaguene<sup>1</sup>, un à 11 Novembre.

En parcourant notre champ d'étude, nous en avons profité pour interroger les représentants de la collectivité Mandingue à leur siège, sis au quartier Thiocé-Est, sur l'avenue Sana Daffé. La paille et l'outillage champêtre ont presque totalement disparu des concessions et le béton est omniprésent. Nous n'y avons rien trouvé qui rappelle la culture authentique mandingue. Les habitants de la maison qui abrite le siège parlaient wolof et étaient habillés à l'occidental comme aussi dans la plupart des autres foyers.

Selon Monsieur Adama Sané, les maisons mandingues ont été déplacées du centre-ville par l'administration coloniale. Il soutient que la grande case à palabres était à l'emplacement actuel de la salle de délibération de la mairie de Mbour<sup>54</sup>. Ironie du sort ou fait du hasard ? La question reste entière. Les lieux de réclusion sont très souvent des maisons ou terrains qu'on leur prête, qui sont réaménagés avec de la paille et des bâches. Les circoncis sont regroupés dans un site où tous les agents de santé sont conviés à opérer les nouvelles recrues. Très souvent, des salles de l'école<sup>1</sup> localisée en centre-ville héberge cette partie chirurgicale. Au fil des ans, nous avons constaté que, hormis les dimanches, le cadre est calme. Cependant, le soir à partir de 21 heures on entend le bruit des tam-tams et les chants, sauf les jeudis soir, veille du jour saint chez les musulmans.

Il est évident que les autres communautés présentes ne sont pas négligées dans les investigations car elles sont les témoins oculaires d'une culture qu'elles vivent de l'extérieur.

La musique est assurée par trois grandes familles: la famille Gueye basée à Thiocé-Ouest, ainsi que les familles Sissokho et Daffé à Diamaguene<sup>1</sup>.

Les mandingues, avec l'appui de la direction du Patrimoine Culture, ont pu aménager une salle dans une école privée appelé « Espace Kankourang » à Thiocé-Ouest. Cependant, c'est un espace qui ne l'est que de nom, la salle est vide.

Le Kankourang peut toucher tous les quartiers, sauf celui de Tefess. Cette exception est due aux heurts qui ont eu lieu entre les communautés léboue et mandingue de par le passé. Cependant, les Lébou de Tefess s'intéressent au Kankourang, comme en témoignent les énormes processions de spectateurs en ces dimanches de Septembre.

---

<sup>53</sup> Maison abritant les initiés

<sup>54</sup> Adama Sané, 69 ans, Enseignant à la retraite, entretien réalisé à Thiocé-Ouest le 17 octobre 2012 à 09 heures

Ainsi, nous avons décidé de retenir comme terrain d'étude l'aire géographique de la commune de Mbour.

### 3.2.2 Historique de la commune de Mbour

La question de l'origine de la ville de Mbour est remplie d'anecdotes. En croisant les sources, nous nous sommes fait une idée de l'histoire de la ville.

La communauté mbouroise accepte la thèse qui soutient la primauté l'occupation sérère. Selon la version commune, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Sine et le Cayor étaient déchirés par des guerres. Certaines familles durent fuir, l'une d'elle arriva à Mbour et se fixa à l'emplacement actuel de la préfecture de la ville.

Deux thèses se disputent l'origine du nom de la ville. La première évoque l'expression sérère « *A Mbouara Adett*<sup>55</sup> » qui signifie littéralement : « Ils ont quitté et ils sont partis ». La seconde attribue la fondation du village de Mbour à un certain Mbour Faye qui lui aurait donné son nom.

Par la suite, les colons arrivèrent en grand nombre, pour s'installer le long du littoral et firent de Nianing leur fief. Plus tard, la maladie du sommeil les poussa à se déplacer vers Mbour pour y transférer la résidence du commandant chef de subdivision<sup>56</sup> ; la population les y rejoignit progressivement.

Les Mandingues venus de la Guinée Bissau, acceptent aujourd'hui que les Sérères soient les premiers dans la localité. Cependant, ils se réclament fondateurs de nombreux villages dont les noms sont d'origine mandingue: Balling (rivière), Sali (diminutif de Salikégné ville gambienne), Sali koulang...

Il ressort de ce bref aperçu que les Sérères, suivis par les Socés, sont les premiers occupants de la ville. Aujourd'hui, la ville est devenue cosmopolite avec l'arrivée des autres ethnies, des étrangers de la sous-région, mais aussi des libano-syriens, des caucasiens, des asiatiques...

L'érection de Mbour en commune a donné un coup de fouet à sa croissance.

La commune mixte de Mbour a été créée le 04 Décembre 1926 et l'arrêté n° GB 152 du 12 janvier 1927 du gouverneur général des colonies qui nommait les premiers membres de la commission municipale, qui étaient tous des citoyens français.

Vers les années 1930, la nouvelle commune de Mbour était composée de deux bourgades : les blancs d'un côté, les indigènes de l'autre. C'est par la suite, avec le peuplement progressif que les quartiers se formèrent avec des chefs à leurs têtes.

L'expansion de la ville s'est faite en quatre étapes :

- avant la période coloniale ;
- de 1922 à 1945 ;
- de 1946 à 1976 ;

---

<sup>55</sup> Cette expression donna le nom du village « A Mbouara » qui donna Mbour par déformation

<sup>56</sup> A.N.S, 11D1/1362, *Le transfert de la résidence de Nianing*

- de 1977 à nos jours<sup>57</sup>.

La première étape de cette évolution spatiale va des premières installations des populations à l'arrivée des Français en 1922. Durant cette période, l'occupation du site se limitait essentiellement au littoral, avec les localités d'implantation des immigrants Sérères, Socés et Lébous. Cette étape est essentiellement caractérisée par un faible taux d'occupation de l'espace.

La seconde phase concerne la période allant de 1922 à 1945. Elle est marquée par des opérations de déguerpissement, consécutives à la présence coloniale et qui vont bouleverser profondément la structure urbaine de Mbour. C'est ainsi qu'une partie des Sérères déguerpis va fonder l'actuel quartier Mbour-sérère II, situé 2 km plus à l'Est du site originel. Il en est de même de la création des quartiers Thiocé-ouest et Santessou, respectivement en 1922 et 1936, suite au déplacement des Mandingues de l'Escale. Cette période est aussi le témoin du peuplement des quartiers Mbour Toucouleur et Tefess par les populations toucouleurs et lébous attirées par les potentialités économiques de la ville naissante.

Au cours de la troisième phase correspondant à la période 1946-1976, les installations se sont poursuivies et le tissu urbain s'est davantage étoffé. Cette phase a engendré la naissance des quartiers Darou Salam et Mbour maure à l'Est de la ville. C'est également pendant cette période, que la ville a connu une extension rapide et auréolaire à partir du noyau originel formé autour du quartier Escale.

La quatrième et dernière étape de 1977 à nos jours, est marquée par une poursuite de l'extension périurbaine. La présence de l'océan limite toute possibilité d'extension vers l'Ouest. C'est ainsi que les quartiers centraux et péricentraux comme Thiocé-Est, Thiocé-Ouest, Tefess et 11 Novembre ont connu une forte croissance spatiale. C'est dans ce contexte que sont nés les sous quartiers Diamaguene I, Diamaguene II, Château d'eau Nord et Château d'eau Sud, qui constituent les prolongements respectifs de ces différents quartiers. Pendant cette période, la superficie de la ville a connu une évolution exponentielle, passant de 522,9 ha en 1978, 845,5 ha en 1989 à 1725 ha en 1999.

Une autre couche va se greffer sur ces quartiers à partir de 2000 avec les lotissements des quartiers : Médine, Médine Extension, Liberté I, Liberté II, Gouy Mouride, Terrou Mbaling, Baye Deuk. Cette croissance spatiale, qui s'est opérée en grande partie sur les terres de la Communauté Rurale de Malicounda, suscite de réelles tensions entre les deux entités administratives.

### 3.3 L'enquête de terrain

Cette étape a une importance particulière pour notre recherche, car elle doit nous apporter des éclairages sur la manière dont les Mandingues de Mbour vivent leur patrimoine culturel immatériel et les changements qui s'y sont opérés.

#### ✓ L'échantillonnage

La société mandingue est gérontocratique. Le droit de décision et de parole dans les assemblées est réservé aux plus âgés. La culture n'étant pas une réalité figée, les anciens sont mieux à même de

---

<sup>57</sup> [http://www.geradsn.org/etudes/audit/audit\\_mbour.pdf](http://www.geradsn.org/etudes/audit/audit_mbour.pdf); page8 consulté le 18 – 06- 2014 à 22h 30'

percevoir les changements dans les modes de vie. Fort de ces deux constats, nous avons délibérément ciblé principalement une dizaine de personnes dans la soixantaine et des intellectuels, qui s'intéressent à la question, pour nos travaux sur le terrain.

Le premier réflexe a consisté à se rendre au siège de la collectivité mandingue. Ce lieu de regroupement quotidien des anciens, sis sur l'avenue Sana Daffé, est la place de convergence des vieux mandingues, des Thiocés et environnants. Les réunions de la collectivité s'y tiennent et de grandes décisions y sont prises. Nous avons eu la chance d'y rencontrer le président et le chargé de la culture entre autres personnalités de la collectivité mandingue.

Ceux qui fréquentent le site se réclament surtout du Gaabu. C'est pourquoi nous avons mené une enquête dans le Woyinka, au quartier 11Novembre, où nous avons rencontré des anciens très attachés à leur culture. Nous avons aussi visité Jalikounda, une famille griotte spécialiste de la kora et du balafon.

#### ✓ Les entretiens

Aux personnes rencontrées, nous avons soumis un questionnaire selon leurs domaines de compétences. Celui-ci comprend une cinquantaine de questions réparties en trois thèmes qui sont :

- Mbour, historique et vie culturelle ;
- les Mandingues : origine et culture ;
- le patrimoine culturel immatériel mandingue.

Certaines rencontres ont du s'étaler sur plusieurs jours avec enregistrement sonore couplé à une prise de note.

### 3.4 L'apport du stage

Le stage pour la validation de la première année de master, effectué à l'institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta DIOP de Dakar a été mis à profit pour approfondir mes recherches.

Le Service Audiovisuel, dépendant du Département de l'Information scientifique, où j'ai effectué mon stage du 05 mai au 15 juin 2014 renferme un patrimoine iconographique très riche et diversifié. Le fonds photo est constitué des archives du fonds ancien, d'albums, de cartes postales et d'une importante collection de diapositives se rapportant à la vie sociale, aux religions, aux arts et métiers, à la nature, à l'urbanisation . . .

Dans la logique d'une approche gagnant-gagnant, avec l'aide du chef de service nous avons choisi de travailler sur un dossier documentaire sur le thème des rites initiatiques articulés autour de l'incision. A travers les images se rapportant à la religion et à la vie sociale, une sélection de 42 photographies a été faite. La période concernée va de 1940 à 1960, les thèmes se rapportant à la circoncision et à l'excision au Sénégal, à la Gambie, aux deux Guinées. Les auteurs les plus remarquables sont P. Potentier, Labitte, Cochetoux, Cl. Brasseur, P. Pellissier, Adandé, Chérif. Pour l'essentiel, il s'agit d'un ensemble de croyances qui se manifestent dans l'organisation sociale et les

pratiques qui rythment la vie des autochtones. Les images recueillies fascinent, inspirent la fierté ou choquent le profane contemporain.

Cette étude nous a permis d'avoir une vision plus large de la place des rites initiatiques dans l'organisation des sociétés traditions en Afrique du Sud du Sahara. Mais également de voir les changements imposés par la proximité avec les autres culturels : arabo-islamique au Nord et occidentale à l'Ouest. Les photographies de spectacle de danse mandingue à Mbour, datant de la fin des années 1950, trouvées dans le fonds iconographique, m'ont permis de confirmer certains aspects soulevés par les enquêtes.

## 4 Le patrimoine culturel immatériel des Mandingues de la commune de Mbour

Après avoir filtré les données recueillies, nous avons fait le tri. Les quelques informations recueillies dans les supports en papier corroborent les témoignages faits lors des enquêtes de terrain.

Le constat est accablant: les modes de vie des Mandingues de Mbour changent : une partie de leur patrimoine immatériel se perd ou est simplement reléguée au rôle de vitrines touristiques et reproduite à l'échelle industrielle. Il n'y a aucune tentative de valorisation institutionnalisée.

### 4.1 L'origine des Mandingues de Mbour

Les Mandingues se sont installés progressivement sur la Petite-Côte du Sénégal, depuis l'éclatement du Gaabu dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers sont rejoints progressivement par d'autres groupes qui sont passés d'abord par le Cap-Vert ou la région de fleuve ou le centre du pays. Cette recomposition à Mbour fut possible grâce à l'accueil favorable des habitants, qu'ils ont trouvés sur place : les Sérères. L'activité commerciale naissante, avec la présence des traitants européens, fut décisive dans les motivations du choix du site de Mbour comme lieu d'habitat. Cette installation sur la Petite-Côte est d'autant plus déterminante, qu'ils sont les fondateurs des villages de Mballing, Nianing et Mboulème.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on assiste à l'arrivée massive des Wolofs, des Lébous et d'autres ethnies.

Cependant, les nombreux décès d'enfants et de femmes enregistrés dans la collectivité poussent les Mandingues à faire appel à leur génie protecteur, le Kankourang, sous l'instigation de Baye Mady Koté<sup>58</sup>. Né en 1853 à Mana Mansidi, une province du Gaabu, Baye Mady Koté aurait grandi dans le Woyi et fut une personnalité légendaire de sa collectivité. Autour de ce masque initiatique, va se cristalliser l'ensemble de la culture mandingue.

C'est l'histoire de la reformation d'une société traditionnelle fortement attachée à ses modes de vie ancestraux qui sont intégrés par essence à l'environnement immédiat. Le dynamisme du nouveau site aura un impact sur cette société dont l'oralité est à la base de la transmission des connaissances théoriques et pratiques.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le village de Mbour, entouré par une flore et une faune abondante, offrait toutes les conditions d'une retraite initiatique, comme aux temps anciens dans le Gaabu. Les adolescents recevaient le témoin de la tradition, des mains des plus âgés. Ils étaient initiés aux éléments d'une culture, qui devrait leur permettre d'acquérir les comportements d'un homme mûr prêt à aborder la vie adulte. Les règles sont les mêmes que celles de la société mère, le grand Mandé, tout est régi par la tradition. Il y règne la loi du silence, le courage, l'ordre, la discipline, l'endurance, le respect des anciens, qui sont autant de rudiments auxquels, ils sont conviés sous la direction des maîtres et des sages du troisième âge. A la marge de l'évènement du Kankourang, qui marque la véritable attraction, évoluent autres

---

<sup>58</sup> Ibrahima Signaté, 67ans, Artiste, président de la commission culturelle de la collectivité mandingue de Mbour, entretien réalisé le 14 octobre 2012 à Thiocé-Ouest.

réalités faites de musique, chants et danses, de costumes, des pratiques sociales et d'outillages Au-delà du folklore se cache un ensemble de symboliques<sup>59</sup> inspirées de leurs traditions plusieurs fois séculaires.

#### 4.2 La vie sociale des Mandingues

La *Charte de Kurukan Fuga*<sup>60</sup> régit la vie sociale du grand ensemble mandingue. Ce texte, premier du genre en Afrique subsaharienne, date de 1236 et trace les fondements de l'organisation sociale des Mandingues. Pour la charte, « la jeune fille peut être donnée en mariage dès qu'elle est pubère sans détermination d'âge. Le choix de ses parents doit être suivi quel que soit le nombre des candidats. Le jeune garçon peut se marier à partir de 20 ans » (article 27). Pour la dote, elle « est fixée à 3 bovins : un pour la fille, deux pour ses père et mère » (article 28). L'article 28 stipule que le divorce peut être proclamé pour l'impuissance du mari, la folie d'un des conjoints, l'incapacité du mari à assumer les obligations nées du mariage. Le divorce doit être prononcé hors du village. La charte confirme la solidarité entre les communautés (article 30) et le respect de la parenté, du mariage et le voisinage (article 31).

Les communautés ouest-africaines en général et les Mandingues en particulier trouvent en ce texte un ensemble de codes de conduite qui doit façonner le comportement de toute la diaspora.

Les premiers Mandingues, arrivés à Mbour vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étaient employés dans les champs comme saisonniers. Petit à petit, certains restèrent et épousèrent des femmes de la communauté d'accueil, des Sérères. Ce brassage ethnique a été facilité par un fonds culturel identique à la majorité des populations de la Sénégambie. D'ailleurs les Sérères, en général, se réclament d'ancêtres mandingues dans une lignée lointaine.

Les règles de la vie communautaire font que tout le monde participe à l'éducation des garçons. L'éducation de la fille, plus stricte, revenait principalement à la maman ou à la grand-mère. Les filles dont les mamans n'ont pas été des exemples de sagesse et d'obéissance peinaient à trouver des époux. Les femmes, n'ayant pas droit à la parole lors des grands rassemblements, étaient consultées par leur époux en privé pour les décisions importantes.

Les adultes étaient soumis à des règles de conduites rigoureuses. Les récidivistes encouraient l'exclusion sociale, une sentence très redoutée.

L'individu, qui arrive au troisième âge, aura reçu assez d'éléments pour se faire sa propre sagesse. Donc les adultes constituaient la puissance physique et les personnes âgées, le cerveau de la société. Dans les sociétés traditionnelles africaines, les personnes âgées sont les législateurs, les conseillères garantes de la morale et supervisent la bonne marche de la société. Ils détenaient aussi des connaissances occultes. C'est pourquoi on dit que « *en Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle*<sup>61</sup> ».

<sup>59</sup> Ba Samba Niébé, « Mbour, ville du folklore, du rythme et de la danse », Sud Quotidien, 18 Septembre 2004

<sup>60</sup> Charte adoptée par les représentants du Mandé traditionnel et leurs alliés, réunis en 1236 à Kurukan Fuga actuel cercle de Kangaba, République du Mali

<sup>61</sup> Amadou Hampâté Bâ, Discours à la 11<sup>e</sup> Session de la Conférence de l'UNESCO, 1960

#### 4.3 Les arts festifs : musique, danse, chant

Les sons des instruments de musiques, les chants et les danses constituent un ensemble unique qu'il est difficile de dissocier chez les Mandingues. Le rythme du tam-tam par exemple obéit à un système de codes que seuls les initiés peuvent comprendre. Le répertoire lyrique mandingue est une véritable encyclopédie. C'est un condensé de connaissances liées à la cosmogonie, à l'art, à l'artisanat, à la connaissance des plantes, à la pharmacopée, à la nature... C'est pourquoi, le chant et la danse sont l'affaire de toute la communauté<sup>62</sup>.

Le *sowruba* est la percussion la plus typique chez les Mandingues, du point de vue de sa richesse en sons et rythmes. Le terme même de *sowruba* sonne étrangement comme « showrumba », que l'on peut traduire par « spectacle de rumba ». Le *sowruba* est d'abord un spectacle. Il est aussi un mélange de rythmes d'origine à la fois mandingue, *diola*, *baynuk*, *wolof*, *sérère* et même portugaise ou créole.

La batterie de l'orchestre du *sowruba* mandingue, très originale, s'articule autour de trois tam-tams, aux rythmes très différents. Elle est constituée, du *kutiro*, du *belengba* et du *junkurong* (annexe, Figure 5). Ce dernier tam-tam est tenu par celui que l'on peut considérer comme le chef d'orchestre et commande, en principe, les autres batteurs du groupe. Mais le *kutiro* commande le rythme d'ensemble et oriente les gestes de la personne qui danse. Il commence la cérémonie et la clôt. En moyenne, il mesure 45 centimètres de diamètre avec une hauteur de 60 à 70 centimètres.

Le batteur de *sowruba* utilise un petit bâton dans une main, avec lequel il frappe sur la peau de son tam-tam. La main libre du joueur porte des sortes de bracelets formés de baguettes en fer recourbées, attachées au poignet : les *Jaawoong*. Entraînés par les mouvements de la main qui tape aussi sur le cuir, les *jaawong* émettent un son caractéristique de fers entrechoqués, renforçant ainsi les variations rythmiques.

Le sifflement strident du sifflet auxiliaire du « chef d'orchestre », tenant le *belengba*, vient accentuer la cadence, en soulignant les temps forts du tam-tam, pour augmenter l'intensité. Parfois, le batteur suit les danseurs sur la piste.

A l'origine, les premiers batteurs ne résidaient pas à Mbour. Ils furent les formateurs des animateurs actuels. Avec la modernité, les joueurs de *sowruba* ont recréé de nouvelles batteries et de sonorités faites d'emprunts d'instruments wolofs et sérères.

Traditionnellement, chez les Mandingues, contrairement aux autres ethnies, battre le tam-tam n'est pas dévolu à une caste spécialisée. C'est un art que tout un chacun peut pratiquer et elle s'apprend dans la case d'initiation<sup>63</sup>.

<sup>62</sup> Sadibou Dabo, professeur histoire et de géographie, entretien réalisé le 14 septembre 2012 à 11 heures à Thiocé-Ouest.

<sup>63</sup> Amadou Seydi, 78ans, hôtelier à la retraite, entretien réalisé le 15 novembre 2012 à 13 heures, à Woyinkakounda, quartier 11Novembre.

La kora est un instrument de musique traditionnelle mandingue. Avec ses 27 cordes (annexe, figure 6), elle est par excellence l'instrument de musique traditionnelle des cours royales de l'aire culturelle mandingue. Elle a servi à retracer les grandes épopées mandingues depuis l'empire de Soundiata Keita<sup>64</sup>. Aujourd'hui, les plus grands koristes de Mbour sont les Cissokho sis à Diamaguene<sup>1</sup>.

Le bala ou balafon (annexe, figure 7) est aussi utilisé dans la communauté mandingue à Mbour. C'est un xylophone sur cadre composé de lames de bois dur. Sous chaque lame est fixée unealebasse plus ou moins grande, qui représente la caisse de résonance. Une petite pour une lame aiguë, une grosse pour une lame grave. Deux bâtonnets avec des boules servent à jouer en tapant sur les lames de bois.

Différentes danses sont pratiquées en dehors de la case de l'homme. Le Mandingue danse lors des baptêmes, des mariages, des travaux champêtres et d'autres festivités ou réjouissances.

#### 4.4 Les tenues vestimentaires

Le pagne tissé est présent tout au long du cérémonial de l'initiation. Les initiés, lors de la sortie du bois sacré s'en drapaient. Les tantes paternelles commençaient à préparer ces pagnes, plusieurs mois à l'avance. Tous les habits sont formés à partir de bandes de cotonnades tissées puis cousues côte à côte dans le sens des longueurs.

Les costumes mandingues varient selon les événements. Le *daala*<sup>65</sup> ou le *simbong* et le *courtauba* sont les principales tenues quotidiennes des Mandingues. Le *daala* ou le *simbong*, qui se présente sous la forme d'une culotte nouée autour de la taille et serrée aux cuisses, ont été pendant longtemps, la tenue universelle du Mandingue<sup>66</sup>. Le *courtauba*, quant à lui, est une sorte de pantalon bouffant noué avec des lacets au tour de la taille.

A l'occasion des grands événements, la tenue d'apparat des sages comprend un grand boubou en coton de couleurs sombre et blanche avec en dessous une large chemise à manches longue et un pantalon bouffant. Selon l'aisance matérielle ou le rang social, une chéchia, un bonnet simple, des babouches ou des sandales viennent compléter l'accoutrement.

Les femmes portent des camisoles identiques à l'habillement des autres communautés. Cependant, lors des festivités ou événements marquants, on note une présence importante des perles qui symbolisent la fertilité.

Le costume du circoncis, très simple, est formé d'un boubou ample en percale blanc sans manche, lui arrivant aux pieds. Ce boubou est assorti d'un bonnet souvent orné de perles et d'amulettes protectrices cousues avec le reste de tissu ayant servi à coudre le boubou.

---

<sup>64</sup> <http://www.culture.gouv.sn/?q=la-liste-des-10-expressions-culturelles-de-sedhiou>

<sup>65</sup> Une sorte de chemise sans manche fendue sur les côtés portée par les paysans et chasseurs

<sup>66</sup> Samba Niébé Ba, « Mbour, ville du folklore, du rythme et de la danse », Sud Quotidien, 18 Septembre 2004

#### 4.5 Les outils aratoires

Pour travailler la terre, les Mandingues utilisent des outils identiques à ceux des autres communautés de l'Afrique du Sud du Sahara. Cette uniformité de l'outillage aratoire est confirmée par Aboubacry Moussa Lame, égyptologue sénégalais, qui note la présence endémique en Afrique noire de l'équivalent de la houe appelée aussi *daba* ou *dalamba*. Cet instrument était également utilisé par les Egyptiens de l'époque pharaonique<sup>67</sup>.

Chez les Mandingues, il existe deux modèles de *dalamba* : un grand et un petit. Le grand modèle est utilisé en station debout. Ce grand modèle de houe, présent chez les Mandingues de la Casamance, constitue une pièce rare chez les Mandingues de MBour. Ceux-ci utilisent plutôt à sa place un outil aratoire à manche longue appelé *hilaire*, plus léger, plus souple et plus adapté aux sols sablonneux ou sols ferrugineux tropicaux peu lessivés dits Sols Dior de la zone de Mbour.

Le petit modèle de houe est plus utilisé par les Mandingues de MBour. Comme le grand modèle, il se présente sous la forme de deux pièces de bois dont la première, fourchue, est solidement attachée à la deuxième, par un savant entrelacement de fibres végétales. Ce petit modèle de *dalamba* exige une position courbée de la part de l'utilisateur. Le tranchant de l'outil est entouré d'un croissant de métal bien perceptible<sup>68</sup>.

Un autre outil est le *conko*. Il est constitué d'une petite pièce de bois trouée où a été ensermée une pièce de métal assez solide, mais un peu aplatie à l'extrémité. Il sert à creuser de petits trous sur le sol humide du champ afin de semer l'arachide ou même le mil.

Le *ngos-ngos* dont le bout est plus aplati et élargi avec une pièce de bois en guise de manche est un instrument de labour. Il permet ainsi au paysan d'enlever les mauvaises herbes afin de faciliter la poussée des plantes cultivées. Un autre instrument jouant à peu près la même fonction que le *conko*, mais plus grand et plus recourbé au bout, est le *kuntingo*. Il a l'avantage d'être plus maniable, plus pratique et moins fatigant que le *conko*.

#### 4.6 Les rites initiatiques

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'installation des européens sur les côtes ouest-africaines a provoqué une déstructuration de l'espace de la Sénégambie. La disparition progressive des grandes entités politiques au profit des chefferies provoqua une fermentation sociale.

Devant les violences provoquées par les raids et pillages des esclavagistes, la nécessité de la prise en charge de la survie des groupes ethniques provoqua de profondes crises identitaires généralisées. La plupart des ethnies vont utiliser des scarifications spécifiques à travers les marquages sur la peau pour symboliser l'appartenance. Cet art, avec comme support le corps humain, était la partie visible de tout un processus de métamorphose de l'individu à travers l'initiation. Les communautés obéissaient à une organisation sociale stricte. Le passage de l'adolescence à la vie adulte était rythmé par un ensemble de rituels articulé autour de la circoncision ou de l'excision selon le sexe.

<sup>67</sup> Aboubacry Moussa Lame, *Le Sahara ou la vallée du Nil ?*, Dakar, IFAN, 1994, page 34

<sup>68</sup> [http://www.ankhonline.com/revue/lam\\_ab\\_houe\\_mr.htm](http://www.ankhonline.com/revue/lam_ab_houe_mr.htm)

Les Mandingues vont s'appuyer sur le masque du *Kankourang*. Son rôle fondamental est de protéger la case d'initiation, en sauvegardant les jeunes initiés, très vulnérables lors de la période de transition symbolique qui consacre l'enfant à une vie d'homme. Les mutilés isolés dans le bois sacré, recevaient de la part de leurs aînés sous la supervision des anciens, des connaissances et savoir-faire propres à la communauté.

Le riche patrimoine culturel des Mandingues de Mbour, dont seul l'aspect folklorique est perçu par le profane, cache des symboles et des messages que seuls les initiés sont capables de décoder. Ainsi, les chants, les notes des instruments de musique, les danses, les costumes les masques, les proverbes, constituent dans leur ensemble une vraie encyclopédie renfermant l'âme de la communauté que la transmission par l'initiation perpétue.

L'excision fait aussi office de rite de passage et de reconnaissance de la petite fille dans sa société. Comme pour la circoncision, durant l'excision les aînées transmettent aux initiées des connaissances et compétences relatives à l'exercice de leurs futurs rôles d'épouses. Cette formation est d'autant plus importante qu'en Afrique même si les femmes n'ont pas très souvent droit à la parole en public, elles restent les conseillères particulières de leur époux. Aujourd'hui, bien que l'excision soit abandonnée, l'éducation de la fille reste à la charge des mamans. Pendant que l'initiation se passe du côté des garçons, les femmes vont se baigner symboliquement dans l'Océan pour marquer leur union et leur attachement à l'esprit de la communauté.

La chanson mandingue ci-dessous est chantée lors des cérémonies d'entrée et de sortie de la retraite initiatique :

*Silo wo Kandéma, Silo wo / Chemin vient moi en aide, Ô chemin*

*Silo wo Kandéma sila / Ô chemin, aide moi, à présent.*

*Alfa lé silo mon folo / Le chemin tracé par les ancêtres*

*Mbo wolo kangsilaba koto / C'est ce chemin que nous nous sommes en train de suivre à présent*

Ce chant illustre le rôle de l'initiation, qui est assimilée à une indication d'un « chemin ». Ce chemin est défait de l'ensemble du patrimoine culturel immatériel qui constitue l'identité du groupe. En implorant son « aide », l'initié exprime son désir d'entamer une nouvelle vie qui fera de lui une courroie de transmission de cette identité dont les lignes directrices sont « tracées par les ancêtres » pour la postérité.

## 5 **Projet de création d'un complexe culturel Saaté de Mbour**

### 5.1 Contexte et positionnement du projet

#### 5.1.1 Contexte du projet

Le département de Mbour compte huit communes : Joal-Fadiouth, Mbour, Ngaparou, Nguekhokh, Popenguine, Saly Portudal, Somone, et Thiadiaye. Le foisonnement des communes ces dix dernières années répond à des exigences politiques mais également à la nécessité de canaliser les nombreuses opportunités économiques et socio-culturelles du département.

La commune de Mbour, chef-lieu de département, est le principal centre de ravitaillement en produits de consommation et offre des services administratifs, sanitaires, et académiques. La commune compte aujourd'hui 27 quartiers. Le dynamisme démographique de Mbour est dû aux énormes opportunités économiques qu'elle dégage. La texture des quartiers dénote une différence de niveau de vie très marquée. Les hôtels au bord de l'Atlantique avec les quartiers résidentiels qui les bordent deviennent presque provocateurs devant la pauvreté des populations vivant dans des paillotes par endroit dans les autres quartiers de la même ville.

Devant l'importance des besoins en équipements urbains et la pauvreté qui y sévit d'une part et les énormes atouts et investissements touristiques de la localité, la diversité culturelle, le dynamisme du secteur de la pêche, le savoir-faire des artisans locaux d'autre part, les choix politiques devraient être orientés vers une vision d'ensemble. Un développement local soutenu ne peut s'opérer qu'à travers une approche systémique pour une intégration des différents secteurs en vue d'avoir des retombées positives sur les populations locales.

La culture faisant partie intégrante et en même temps au carrefour de tous les secteurs d'activité peut jouer le rôle de courroie pour le moteur du développement de la localité en impactant sur l'essor des autres secteurs d'activité.

Le choix d'un projet de complexe culturel s'inscrit dans cette vision globale de développement endogène et homogène. Cette logique a motivé la structuration globale du projet d'implantation de ce service public.

#### 5.1.2 Positionnement du projet

##### ✓ Les retombées socioculturelles et économiques

Ce complexe multifonctionnel dédié à la culture vient combler un manque. Le département, plus grand pôle touristique du Sénégal, accuse un déficit en structure dédiée à la culture. Pour servir d'appui et stimuler le tourisme culturel, cette structure se chargera entre autres de créer un lien entre les professionnels de la culture, les populations et les touristes.

Le Complexe culturel aura un impact psychologique réel sur les populations locales en renforçant le sentiment d'appartenance à une identité qui a aussi une valeur vendable. Ce projet générera aussi des emplois à mi-temps et à plein temps.

##### ✓ Les opportunités

Ce complexe culturel s'installe dans un contexte socioéconomique favorable à son développement. Les opportunités foisonnent :

- la proximité de la station balnéaire de Saly lui garantira un important flux de visiteurs étrangers ;
  - une sensibilisation du public scolaire en particulier et la population de cette ville en général pourra maximiser le taux de fréquentation ;
  - cette ville attire des professionnels de la culture sur lesquels il est possible de s'appuyer pour l'animation du complexe ;
  - la mairie de Mbour est disposée à accompagner le projet d'implantation du complexe en octroyant un terrain ;
  - la zone, à cause de sa proximité avec la capitale du Sénégal, Dakar, concentre des entreprises industrielles qui pourront soutenir financièrement la construction et les activités du complexe.
- ✓ Les menaces pour le projet d'implantation

Menace	Intensité	Solution
Niveau d'implication des autorités municipales	Forte	- sensibilisation du conseil communal, sur l'importance du complexe culturel ; - responsabilisation de la mairie au premier plan.
Problème de perception du rôle du complexe par les acteurs touristiques locaux	Moyenne	- sensibilisation des acteurs sur la place et l'apport du complexe culturel dans le système d'exploitation touristique de la zone ; - partenariat avec le ministère chargé du tourisme ; - partenariat avec les différents représentants des professionnels du tourisme ; - élaboration de projets collectifs.
Problème de compréhension de la part de la communauté mandingue du projet d'espace muséal sur leur patrimoine culturel immatériel.	Moyenne	- sensibilisation et implication à toutes les étapes du projet ; - privilège accordé aux membres de la communauté mandingue avec le respect du critère relatif aux compétences.
Problèmes liés au statut et positionnement juridique	Moyenne	- plaider auprès des autorités de la nécessité d'une telle structure pour sa viabilité et mieux épouser son contexte ; - Projet porté en partie par la collectivité locale.

## 5.2 Présentation général du projet

### 5.2.1 Présentation du projet

Ce projet innovant de complexe culturel *Saaté* sera implanté à Mbour et aura pour zone d'influence l'ensemble du département.

*Saaté* signifie village aussi bien en langue sérère que mandingue. Il sera un lieu d'unité dans la diversité, une vitrine culturelle mais également un lieu d'expression vivante des talents. Comme selon les règles de fonctionnement des communautés villageoises, le complexe restera ouvert à toutes les sensibilités. Les acteurs locaux seront impliqués, à titre consultatif, l'orientation de la politique générale et aux programmations annuelles des activités. Même si des moyens modernes sont utilisés pour les expositions, les contenus seront essentiellement tirés du patrimoine local.

Pour mieux répondre aux besoins d'équipement culturel, le centre comprendra une salle polyvalente, une médiathèque, des salles de formation, une partie musée et des espaces d'exposition temporaire. Le tout dans un cadre accueillant avec toutes les commodités d'une infrastructure public moderne.

### 5.2.2 Le statut du complexe culturel *Saaté*

Le statut du centre sera mixte (public-privé) pour mieux répondre au contexte de décentralisation et garder une marge de capacité de prise d'initiatives. Cette marge de manœuvre positionnera le complexe entre les pouvoirs publics, les structures privées et les communautés. Ainsi, il sera possible, en plus du financement public souvent limité, d'avoir l'appui communal, et autres sources de financement au niveau national et international. Ce choix part de l'expérience des autres centres culturels régionaux qui peinent à capter les financements privés et se retrouvent très souvent limités dans leurs programmations culturelles et leurs politiques de développement de services internes.

Au final, le complexe culturel devra créer une synergie public-privé pour garder une certaine autonomie financière, capitale pour le secteur de la culture surtout dans l'environnement socioculturel de la Petite-Côte riche d'une diversité extraordinaire.

### 5.2.3 Objectifs et enjeux du projet

#### ✓ Objectifs du projet

Ce projet a pour objectif principal la création d'un cadre d'expression et de valorisation de la culture au niveau du département de Mbour.

Pour y arriver, le projet dans ses déclinaisons stratégiques vise à :

- sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel immatériel local dans une approche tripartite impliquant les populations locales, les autorités municipales et les professionnelles du secteur culturel ;
- créer un espace pédagogique dédié au patrimoine culturel local pour mettre l'information culturelle à la disposition des publics;
- promouvoir les acteurs culturels locaux afin de leur donner plus de visibilité qui leur permettrait de mieux profiter de leurs professions;

- augmenter le niveau de fréquentation touristique de la ville qui n'a que son marché et son port le débarquement des pêcheurs à offrir aux visiteurs ;
- contribuer au développement de la ville de Mbour et partant de là, celui du département qui peine à émerger malgré ses potentialités économiques et humaines.

✓ Enjeux du projet

Economiquement, le complexe culturel pourra donner une plus-value aux activités culturelles pour venir en appoint à des acteurs culturels assignés à une production de masse mal rémunérée. Les objectifs fixés devraient stimuler l'économie locale par l'effet d'entraînement.

Du point de vue socio-culturel, le complexe, avec l'encadrement des acteurs culturels locaux et la médiation de l'information culturelle devrait aider à créer une prise de conscience chez les populations locales de la valeur de leur patrimoine culturel. L'arrivée massive de touristes et les retombées économiques participeraient à atténuer l'impact des effets pervers du tourisme

#### 5.2.4 Les activités du complexe culturel *Saaté*

Ce complexe culturel n'étant pas un élément isolé du paysage culturel du département, essaiera d'intégrer, dans la mesure du possible, à ses politiques de développement interne et externe les représentants des associations culturelles, des communautés, des corps de métier, des autorités locales élues, du comité de station de Saly, de la SAPCO, et toutes personnes ressources dans une approche concertée. Les missions du centre sont pérennes et intégrées. Les priorités seront fixées en fonction du climat socioculturel de la localité.

Le complexe culturel aura entre autres missions :

✓ Promotion du patrimoine culturel immatériel

L'ensemble du complexe est accessible à la population avec une application de droit d'entrée selon la partie à visiter et fonction de la politique de l'établissement. Des dispositions spéciales seront prises pour faciliter l'accès aux scolaires. La médiathèque et l'espace muséal renfermeront des informations prenant en charge l'essentiel des aspects culturels du terroir et une ouverture sur les autres cultures du monde. La salle pourra accueillir périodiquement des conférences auxquelles les scolaires sont conviés dans la limite des capacités d'accueil.

Les actions d'initiation à certains savoir-faire liés à l'artisanat local, aux instruments de musique et danses traditionnelles se feront en partenariat avec les professionnels locaux avec l'appui de mécènes ou avec une cotisation symbolique des participants.

L'action première à mener commencera par la collecte et l'inventaire des éléments du patrimoine immatériel pour constituer une base documentaire.

Pour compléter cette collecte, et mieux étendre la banque de données numériques de la médiathèque et des collections patrimoniales en général, des concours périodiques de gastronomie, de

contes, de chants et de jeux traditionnels seront organisés pour participer à l'animation culturelle, à la promotion des talents mais également pour élargir la documentation sur le patrimoine culturel immatériel local.

Le centre avec l'appui du ministère de l'éducation chargé de l'alphabétisation et langues nationales, pourra organiser des cours d'alphabétisation.

La structure contribuera à l'élaboration et à la documentation de circuits de visite urbains et campagnards pour les découvertes touristiques. Les populations seront impliquées à l'identification des aspects de leur culture à mettre en exergue et la sensibilisation à un meilleur accueil des touristes.

Des prospectus seront établis pour informer sur des éléments du patrimoine culturel local, les circuits mais également sur les interdits et tabous locaux.

Le centre fera un travail d'identification, d'immatriculation et de formation des accompagnateurs des touristes du département. Les modules seront axés sur les particularités du tourisme culturel, l'éducation au patrimoine local pour corriger et harmoniser l'information, et enfin le civisme qui doit animer ces médiateurs chargés de vendre l'image du Sénégal.

L'équipe mènera des visites de sensibilisation auprès des publics scolaires avec lesquels il sera possible de faire des exposés ou des activités ludiques pour la découverte du patrimoine.

Les archives culturelles qui seront collectées par les agents rattachés à la médiathèque restent disponibles pour les chercheurs du monde entier, avec une perspective de mise en ligne.

✓ Le circuit interne de visite du complexe culturel

Le circuit de visite interne commencera après l'achat d'un ticket d'entrée auprès du service d'accueil. Le visiteur passera par la galerie située à la gauche ; l'entrée sera balisée. Dans cette salle il pourra admirer des œuvres exposées par les artistes locaux avec des codes pour les identifier sur un registre tenu par la structure. Il est possible de passer des commandes d'œuvre sous présentation des codes figurant sur les œuvres exposées. Cette salle d'exposition s'ouvrira à l'extrémité sur un chemin circulaire faisant le tour du théâtre de verdure avec cinq embranchements menant aux différentes cases à thème précitées dans la description de l'espace *Buntuño*. A la fin de la visite des éléments du patrimoine mandingue dans ces cases, le visiteur continuera le chemin qui revient vers la partie droite de l'édifice principal. L'escalier au bout de la piste le mènera au 1<sup>er</sup> étage, à l'espace d'exposition des œuvres faites par les initiés dans le centre. Ce panorama donnera une idée des différents apprentissages qui se font dans les salles de classe-ateliers du centre. La visite est extensible vers les salles de classes et l'atelier s'il y'a présence d'apprenant.

✓ Communication et visibilité du centre

Elle est portée par l'ensemble des activités du complexe. L'équipe sera le relais de l'information touristique et commerciale du département, le complexe y gagnera en notoriété et reconnaissance.

L'ensemble des activités répondront aux orientations du ministère de la culture de l'Etat du Sénégal. Le complexe sera ouvert à toute forme de coopération avec les autres secteurs d'activité pour

le rayonnement de la localité. Un partenariat avec les médias sera encouragé pour promouvoir les émissions culturelles et la sensibilisation sur le patrimoine. Un plan de communication, pour une meilleure visibilité, sera élaboré en collaboration avec le Comité de station touristique de Saly Portudal, afin d'attirer le maximum de touristes.

#### 5.2.5 Description architecturale du complexe culturel *Saaté*

Le complexe culturel sera construit en trois parties : un bâtiment avec rez-de-chaussée et étage, un théâtre de verdure et un espace muséal. L'ensemble sera disposé dans une logique répondant aux visées du présent projet.

##### ✓ Le bâtiment principal (annexe, figure11)

Cet édifice, avec un design qui allie tradition et modernité, sera le symbole du complexe. On accède au complexe par sa porte principale équipée d'un portique de sécurité. Le service d'accueil et d'orientation installé à l'entrée du rez-de-chaussée informera les différents publics. Ce niveau abritera le guichet, le local de sécurité, un magasin, un couloir d'exposition d'œuvres d'art et artisanales, les toilettes, la boutique de souvenirs et une salle de conférence. La salle polyvalente aura une capacité d'accueil de trois cents places. Le département de Mbour manque de salle de spectacle. Une salle avec un podium et des sièges mobiles permettra d'accueillir des manifestations culturelles diverses. L'ensemble du rez-de-chaussée couvre une surface de 437m<sup>2</sup>.

On accède à l'étage par des escaliers à partir du hall du rez-de-chaussée. On y aura deux salles de cours, un grand magasin, des bureaux, un espace, pouvant servir pour les ateliers et expositions temporaires, et une médiathèque. Cette dernière, équipée, conservera et donnera accès à différents types de médias. Il s'agira de faire un travail de collecte de l'ensemble des témoignages culturels : documents sonores et enregistrements vidéo et les documents imprimés.

Le public peut consulter les collections sur place et emprunter des CD, des cassettes vidéo, des DVD, des ouvrages etc.

Elle mettra l'accent sur les archives collectées sur l'étendue du département de Mbour.

L'étage couvrira une surface de 338m<sup>2</sup>.

##### ✓ L'espace musée : le *Buntuñjo*<sup>69</sup>

On reproduira le modèle de la grande case mandingue. Il s'agira d'implanter en disposition semi-circulaire cinq cases à thèmes équipées de matériel de conservation et de scénographie muséal.

- Case1 : les événements sociaux (baptême, circoncision, mariage, funérailles)
- Case2 : les arts festifs (musiques, danses, chants)
- Case3 : les modes vestimentaires,
- Case4 : les objets et outils,
- Case5 : expositions temporaires

---

<sup>69</sup> Grenier en langue mandingue

Ce projet bien que retraçant les principaux traits de la culture mandingue, respectera tant bien que mal la sacralité de certaines pratiques dont on ne pourra pas violer les secrets.

✓ Le théâtre de verdure

Ce sera un espace aménagé entre le bâtiment central et l'espace *Buntuño*. De forme semi-circulaire également, il sera composé d'une cour sableuse surplombée par des gradins accolés au grand bâtiment. Un grillage le séparera de l'allée balisée du circuit de visite. Il servira exclusivement aux spectacles en plein air tels que les répétitions de spectacle et les ateliers de danse ou d'initiation aux instruments de musiques.

### 5.2.6 La gestion administrative du centre

Dans un souci d'allègement des charges, le personnel est limité au strict minimum nécessaire au fonctionnement de la structure.

Le personnel permanent sera composé de :

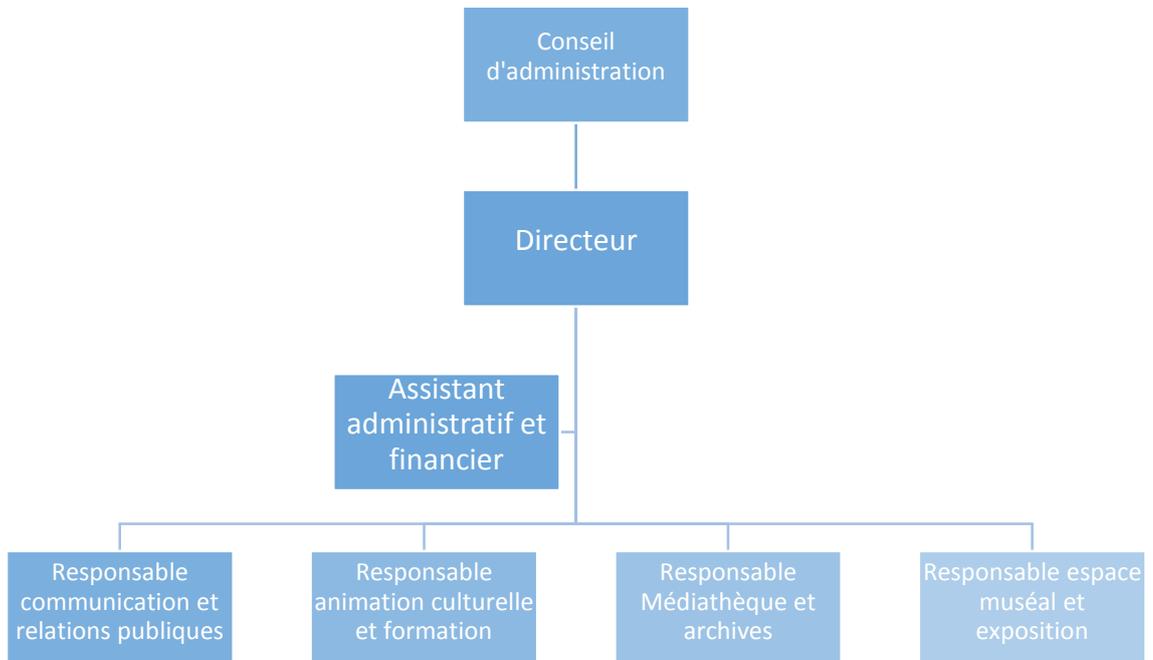
- un directeur avec une formation de gestionnaire du patrimoine. Il aura comme mission de définir avec l'avis de ses partenaires la politique générale de l'institution et de coordonner toutes les activités. Ses compétences en développement et sa capacité d'adaptation devront le pousser à rester à l'écoute des besoins des communautés, et anticiper dans une logique d'innovation. Il accordera une attention particulière à l'espace muséal pour appuyer le responsable dans les aspects technique, l'acquisition des collections, inventaires, enregistrements
- une assistante aux tâches administratives et financières ; elle collectera les informations et participera à la coordination des activités à tous les niveaux ;
- un chargé de l'animation culturelle et de la programmation : il dépend directement du directeur. En plus de conduire les programmes fixes du complexe, il devra proposer et monter des activités pour l'animation culturelle continue. Il peut travailler en faisant appel à des prestataires extérieurs ;
- un chargé de l'espace muséal et des expositions, il devra avoir des compétences en muséologie. Il aura entre autres tâches de mener le travail de collecte et de conservation des éléments du patrimoine immatériel à exposer dans l'espace muséal et de veiller sur les expositions. Il devra travailler en étroite collaboration avec le responsable de la médiathèque. Il bénéficiera de l'appui du directeur.
- un documentaliste ayant des compétences avérées en nouvelles technologies de l'information : il sera chargé de gérer l'espace médiathèque. Il est chargé de conduire les collectes sur le terrain, de traiter les données et de les rendre accessibles aux usagers. Il travaille en collaboration étroite avec le responsable de l'animation culturelle et de la programmation et celui de l'espace muséal ;
- un chargé des relations publiques : il aura pour mission de proposer et de mettre en place des stratégies de communication pour optimiser la fréquentation du complexe. Cette campagne devra concerner les visiteurs nationaux comme internationaux. Il sera l'agent de liaison entre le complexe, les communautés, les établissements scolaires et les autorités locales.

Ce personnel principal sera complété d'un régisseur de salle, qui fera office d'agence de surveillance aussi, et par des préposés à la vente dans la boutique et à la cafétéria. Des contrats permanents seront passés avec des agences pour la maintenance informatique, la sécurité, le nettoyage, et le jardinage.

Le personnel d'appui temporaire sera composé de compétences extérieures en échange d'une motivation financière symbolique. Les guides, les conteurs, les chorégraphes, les metteurs en scène, des techniciens en audiovisuels...

Pour répondre à la mixité du statut du complexe culturel Saaté, un conseil d'administration sera installé. Il aura pour composante un représentant du maire, un représentant du préfet, un représentant du service régional de la culture, un représentant du collectif des artisans de Mbour, un représentant des professionnels du tourisme (le comité de station de Saly).

Figure 4 : L'organigramme de la gestion du complexe culturel



Source : Auteur, 2015

### 5.3 Mise en œuvre et gestion du projet d'implantation du complexe culturel

La mobilisation des ressources, l'exécution et la gestion du projet s'appuieront sur un comité composé du futur de spécialiste du ministère de la culture, des autorités locales, les représentants de la population et les autres partenaires.

Ainsi on peut décliner cette étape en six phases :

- En amont, on aura la conception du projet. Elle se fera avec une équipe de professionnels désignée par les autorités du ministère de la culture en collaboration avec la municipalité ;

- la seconde phase est dédiée à la sensibilisation de toutes les parties prenantes et à la mise en place des partenariats avec les institutions concernées au niveau local et international avec une équipe dirigée par le directeur nommé par le ministère de la culture du Sénégal;
- la troisième phase concerne la mobilisation des ressources en exposant le projet à tous les partenaires ciblés.
- la quatrième phase consistera aux études techniques et à la construction de la structure confiée à une entreprise de construction immobilière en suivant la procédure d'appel d'offre des marchés publics ;
- la cinquième phase : l'équipement du centre ;
- la sixième phase : le recrutement du personnel permanent du complexe culturel.

Le projet de construction s'étalera sur une durée de 36 mois à compter du début de sa prise en main par l'équipe chargée de le mener.

Cette étape de la construction sera suivie par la phase pilote qui consiste à faire fonctionner le complexe pendant trois ans pour atteindre la quantité et la qualité de service visées pour une autonomisation financière.

Tableau 1 : Planification des activités d'implantation du complexe culturel

Activité	Nb. de mois	Durée																
		Année1				Année2				Année 3								
Conception du projet	2 mois	■																
Sensibilisation des parties prenantes et identification du site	6mois		■	■	■													
Mobilisation des ressources financières	8 mois		■	■	■	■												
Etudes techniques	6 mois				■	■	■											
Construction	24 mois							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Equipement	6mois																■	■
Constitution du personnel	6mois																■	■
Evaluation		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Source : Auteur, 2015

## 5.4 Les aspects financiers de l'implantation et fonctionnement du projet

### 5.4.1 Les partenaires financiers

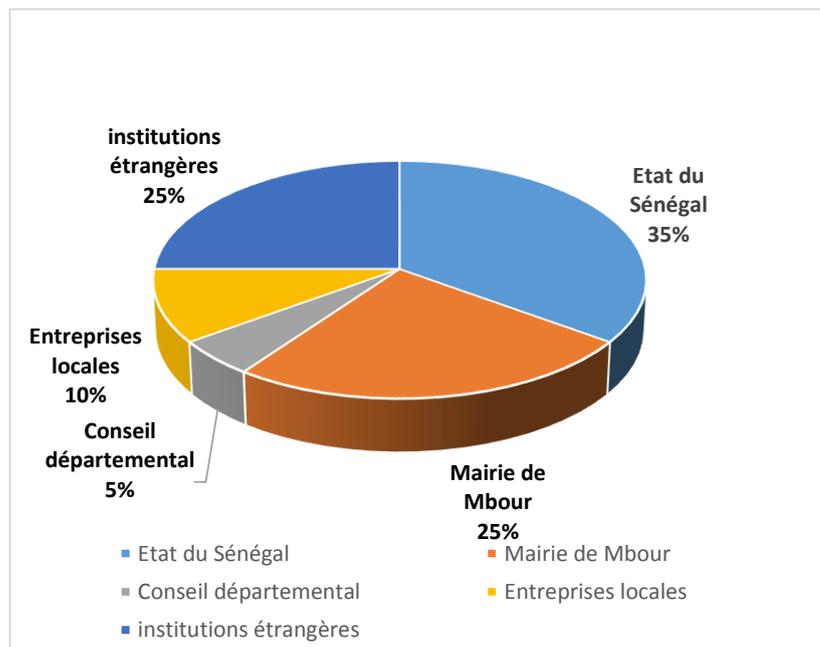
Pour financer le complexe culturel, contenu de son statut, un arsenal d'opportunités est à saisir. On peut avoir :

- la mairie de Mbour, porteuse du projet, fournira 25% des dépenses d'investissement et l'appui nécessaire pour accompagner le projet. Elle s'est engagée à travailler sur ce projet (annexe, figure17);
- l'Etat du Sénégal par le biais du ministère de la culture sera mis à contribution à hauteur de 35%. L'Etat prendra en charge également le personnel principal et une allocation budgétaire annuelle pour le fonctionnement (annexe, figure18);
- le conseil départemental dans son rôle de promoteur de développement du département de Mbour conformément à ses charges pourra aussi appuyer un tel projet jusqu'à hauteur de 5%;
- les 50% restants seront recherchés auprès des partenaires privés locaux et internationaux avec respectivement 10% et 25% :

- entreprises locales comme : Fondation Sonatel, Eiffage Sénégal, Ciments du Sahel, Kirène
- les institutions étrangères telles que:
  - ✚ Agence française de développement (AFD) à travers le Programme de Renforcement et d'Equipement des Collectivités Locales (PRECOL) ;
  - ✚ Fonds Européen de Développement (FED) ;
  - ✚ African Development Foundation (ADF) ;

Nous opterons pour une stratégie de construction par financement progressif du projet pour mieux convaincre les partenaires. La recherche de financement s'élargira et s'ajustera aux réalités du terrain.

Tableau 2 : Répartition des charges d'investissement



Source : Auteur. 2015

#### 5.4.2 Estimation du budget

##### ✓ Budget d'investissement du complexe culturel

Le site d'implantation sera identifié et fourni par les autorités locales avec l'appui du service départemental de l'urbanisme et de l'habitat. Sa valeur marchande peut être évaluée à 40 000 000f. CFA. Les coûts des gros œuvres ont été calculés selon les standards appliqués par les agences immobilières au Sénégal : 190 000f. CFA pour le mètre-carré de rez-de-chaussée et 150 000f. CFA pour le mètre-carré à l'étage. Les prix des équipements ont été identifiés via internet sur des sites comme celui de *Blue line Sénégal*<sup>70</sup> (Annexe, Tableau 5)

##### ✓ Charges salariales et budget de fonctionnement

Pour le recrutement et le traitement d'une partie du personnel, la structure de service d'intérêt public s'appuiera sur l'apport de l'Etat du Sénégal. Les postes concernés sont : Le directeur, le responsable de la communication et des relations publiques, le responsable de l'animation et de la programmation culturelles, le responsable de la médiathèque et des archives, le responsable de l'espace muséal et des expositions (Annexe, Tableau 6).

Les salaires s'élèveront à hauteur de 21 600 000 f. CFA par année avec une augmentation de 10% à la troisième année.

##### ✓ Prévision des recettes

Les prévisions de recettes exposées ici seront atteintes à la fin de la troisième année de fonctionnement effectif du complexe culturel.

Compte tenu de l'attrait que suscite le complexe à travers ses espaces muséaux et d'exposition et les services offerts, il est possible d'envisager des recettes sur les divers publics potentiels.

Pour la billetterie nous ciblons 1/3 de chaque niveau de la population scolaire<sup>71</sup> du département de Mbour, 1/100<sup>e</sup> de la population restante du département de Mbour et le 1/10<sup>e</sup> des touristes de passage<sup>72</sup>.

Les abonnements annuels pour la médiathèque toucheront 5% de la population des élèves visiteurs, 30% des visiteurs locaux non-scolaires. Les visiteurs ont un accès gratuit de 2h consommable sur présentation du billet d'accès au complexe. L'abonnement professionnel donne droit de copie dans le respect des droits d'auteurs, d'utilisation des outils de copie dans la limite des quotas fixés.

Pour les locations nous prévoyons pour la salle une fois au minimum tous les 15jours, pour la sonorisation deux fois par semaine et pour le matériel de prise de vue une fois tous les 15 jours aussi pour ne pas trop gêner les missions de collectes de données culturelles.

Cette prévision est réalisable au bout de la troisième année de fonctionnement pour un total de 46 255 550 f CFA (Annexe, Tableau 7). On vise 25% des recettes la première année, 55% à la deuxième. En cas de défaut de réalisation, on fera appel aux partenaires. En cas d'excédents, les fonds sont répartis entre projets de développement des services et l'entretien et l'amortissement des équipements.

<sup>70</sup> <http://www.blueline-senegal.com/>, consulté le 11-12-2014 à 20h 35"

<sup>71</sup> <http://iathies.com/images/theme/telechargement/annuaire%20final2012.pdf>, consulté le 11-12-2014 à 22h

<sup>72</sup> [http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES\\_Thies\\_2010.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES_Thies_2010.pdf), consulté le 11-12-2014 le 23h 13"

Tableau 3 : Le budget estimatif en franc CFA

Dépenses		Recettes			
<b>1<sup>ère</sup> Phase</b>					
<b>Investissement</b>					
Terrain	40 000 000	Etat du Sénégal (35%)		126 969 373,3	
Etudes techniques	17 274 745	Commune de Mbour (25%)		90 692 409,5	
Construction	171 230 000	Conseil régional (5%)		18 138 481,9	
Equipement salle de conférence	15 100 000	Partenariat privé local (10%)		36 276 963,8	
Equipement technique	7 345 000	Partenariat étranger (25%)		90 692 409,5	
Boutique/Cafétéria	7 055 000				
Equipement médiathèque	24 700 000				
Equipement des cases	23 000 000				
Logistique	26 000 000				
Divers	13 500 000				
Imprévus (5%)	17 564 893				
<b>Sous-total</b>	<b>362 769 638</b>	<b>Sous-total</b>		<b>362 769 638</b>	
<b>2<sup>ème</sup> Phase</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Charge salariale <sup>3</sup>			Ressources de fonctionnement		
Salaire personnel année 1	21 600 000	Ressources année 1		11 563 887	
Salaire personnel année 2	21 600 000	Ressources année 2		25 440 553	
Salaire personnel année 3	23 760 000	Ressources année 3		46 255 550	
<b>Sous total</b>	<b>66 960 000</b>	<b>Sous-total</b>		<b>83 259 990</b>	
Les frais annuels de fonctionnement			Subventions annuelles		
Frais année 1	4 440 000		1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
Frais année 2	6 840 553	Etat du Sénégal		8 476 113	1 000 000
Frais année 3	25 495 550	Mairie de Mbour		6 000 000	2 000 000
		total annuel		14 476 113	3 000 000
<b>Sous-total</b>	<b>36 776 103</b>	<b>Sous-total</b>		<b>20 476 113</b>	
<b>Total dépenses</b>	<b>466 505 741 f CFA</b>	<b>Total recettes</b>		<b>466 505 741 f CFA</b>	
	<b>711 184 euro</b>			<b>711 184 euro</b>	

Tableau 4 : Echelonnement des charges

Rubriques	Echéances					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Investissement	Phase d'édification			Phase pilote		
Investissement	57 274 745	85 615 000	219 879 893			
Charges personnelle	-	-	-	21 600 000	21 600 000	23 760 000
Budget de fonctionnement	-	-	-	4 440 000	6 840 553	25 495 550
<b>Total annuel</b>	<b>57 274 745</b>	<b>85 615 000</b>	<b>219 879 893</b>	<b>26 040 000</b>	<b>28 440 553</b>	<b>49 255 550</b>

Comme indiqué dans l'échelonnage des activités, le financement des activités se fera aussi avec l'évolution du projet.

L'année 1 concerne la conception du projet, la sensibilisation des parties, la mobilisation des ressources et l'acquisition du terrain et les études techniques.

L'année 2 est consacrée au début de la construction du complexe.

L'année 3 verra la suite de fin de la construction, les aménagements intérieurs et les équipements : techniques, muséologiques, logistique, commercial et divers.

Le coût global du projet revient à 466 50 5741 f. CFA soit 711 184 euro.

#### 5.5 Suivi et évaluation du projet.

L'évaluation se fera à chaque étape de la construction du complexe. La réception du bâtiment se fera conformément aux dispositifs en vigueur pour les marchés de l'Etat.

Six mois après le début des activités du centre, une évaluation sera faite. Elle aura pour but de vérifier le bon fonctionnement et la conformité avec les descriptions des charges.

Les statistiques de la billetterie pourront servir à évaluer les publics. On pourra ainsi apprécier les provenances des visiteurs, le type de public (adultes ou enfants, élèves). Ce travail sera complété par les statistiques des participants aux ateliers et cours, la fréquence des services locatifs (salle, sonorisation, audiovisuel) et la fréquentation de la médiathèque.

Une boîte à idées et des questionnaires distribués au hasard aux visiteurs pourront nous informer sur l'appréciation de la qualité des différents services.

L'examen des rapports d'activités et du bilan financier pourra servir à évaluer le dynamisme du complexe.

Normalement à partir de la troisième année, avec les actifs cumulés, le complexe pourra autofinancer l'essentiel de ses activités avec la maximisation et le maintien du taux de fréquentation.

## Conclusion

Devant l'urgence de trouver des solutions pour combattre la pauvreté et d'ébaucher un développement durable, l'Etat du Sénégal a misé sur une plus grande responsabilisation des collectivités locales à travers la décentralisation. Le programme de développement local (PNDL), rattaché aux objectifs du Document de réduction de la pauvreté et ceux du Millénaire pour le Développement, définit les grands axes de cette politique.

Les collectivités locales, devant être les porteurs de leur propre développement, sont invitées à identifier leurs potentialités pour des stratégies de management de la croissance territoriale.

Cette pertinente option implique une mise en synergie de l'ensemble des potentialités humaines ou matérielles pour forger une identité territoriale. Les autorités municipales, par soucis de pragmatisme, sont invitées à impliquer les professionnels de chaque secteur d'activité pour réaliser des stratégies impliquant les populations locales.

L'image de la commune de Mbour est marquée par le kankourang. Le nom *Kankourang-Mbour* dénote de la profondeur des liens qui existent entre la communauté mandingue, mère de ce rituel et cette ville cosmopolite. L'inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel a fini par faire sa promotion et sa reconnaissance officielle au niveau international pour ne pas dire national.

L'étude de ce patrimoine immatériel mandingue et sa valorisation, en lui donnant une place capitale dans un complexe culturel, vient démontrer la nécessité d'allier le patrimoine culturel immatériel aux industries culturelles et créatives ; le premier étant la source d'inspiration du second.

Cependant mettre en exergue une culture locale peut être perçu comme source de frustration ou d'anéantissement des autres identités locales.

Le choix du patrimoine culturel mandingue est un prétexte, une ébauche pour servir d'exemple de la possibilité de positionner la culture à la fois en amont et comme moteur d'un développement local.

Le plan du complexe culturel *Saaté* est modulable pour regrouper les cases de l'espace muséal *Buntuño* dédié à la culture mandingue pour anticiper sur la future possibilité de positionner les autres villages portant des thèmes du patrimoine culturel immatériel des communautés locales tels que les Sérères, les Wolofs, les Lébois, les Toucouleurs, Diola, Maures...

## 6 Références bibliographiques :

### ✓ Ouvrages

- CISSOKO Sékéné-Mody et SAMBOU Kaoussou, *Recueil des traditions orales des Mandingues de Gambie et de Casamance*, Niamey, Centre régional de documentation pour la tradition orale, 1974, 269 p.
- CONDE Alpha, *Les sociétés traditionnelles mandingues*, Niamey, Centre régional de documentation pour la tradition orale, 1974, 238 p.
- DA SILVA Artur Augusto, *Droits de Mandingo civile et pénale et felupes de Guiné-Bissau*, Bissau, DEDILD, 1983 (4e éd.), 214 p.
- DE BRUIJIN Mirjam, VAN DIJK Han, (dir.), *Peuls et Mandingues : dialectiques des constructions identitaires*, Paris, Karthala, 1997, 286 p.
- DERIVE Jean, DEMESTRE Gérard Dumestre, et al., *Des hommes et des bêtes : chants de chasseurs mandingues*, Paris, Association Classiques africains, Diffusion Les Belles Lettres, 1999, 280 p.
- DIABATE Kélé-Monson, *La dispersion des Mandeka : d'après un récit du généalogiste Kélé-Monson Diabaté à Karaya cercle de Kita*, Bamako, Éditions populaires, 1970, 110 p.
- HOVELACQUE (A.), *Les nègres de l'Afrique sus-équatoriale : Sénégal, Guinée, Soudan, Haut-Nil*, Paris, Lecrosnier et Babé, 1889, PP. 136-153
- KABA Mamadi, *Anthologie de chants mandingues : Côte d'Ivoire, Guinée, Mali*, Paris, L'Harmattan, 1995, 238 p.
- Lame Aboubacry Moussa, *Le Sahara ou la vallée du Nil ?*, Dakar, IFAN, 1994, 104 p.
- NIANE Djibril Tamsir, *Histoire des Mandingues de l'Ouest : le royaume du Gabou*, Paris, Karthala, Association ARSAN, 1989, 221 p.
- PERSON Yves, *Cartes historiques de l'Afrique manding (fin du 19e siècle)*, Paris, Centre de recherches africaines, 1990, Atlas de 45 cartes
- QUINN (C. A.), *Mandingo Kingdoms of the Senegambia*, Londres, Longman, 1972, 211 p.
- RASSE PAUL, *La rencontre des mondes : Diversité culturelle et communication*, Paris, Armand Colin, collection « sociétales », 2006, 331p.

### ✓ Convention, articles et mémoires

- AMIROU Rachid, « Éléments pour une sociologie qualitative du voyage et du tourisme », La recherche en tourisme, Actes du colloque de Foix, Paris, Éditions Jacques Lanore, 2000, p. 28
- BA Penda, « La croissance urbaine de Mbour à travers les nouveaux quartiers », Mémoire de maîtrise de géographie, 1991, 103 p.
- CISSE Nouha, « La fin du Kaabu et les débuts du royaume du Fuladu », Mémoire de Maitrise d'histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1978, 90 p.
- CISSOKHO (S.M.), « La royauté (Mansaya) chez les Mandingues occidentaux » - in *Bifan* - T-XXXI, série B, 2, 1969.

- CraTerre-ENSAG/Convention France-Unesco, « Patrimoine culturel et Développement local, guide à l'attention des collectivités locales africaines », Paris, 2006, 108pages
- DABO Sadibou, « Ethnicité et urbanisation : les Manding de Mbuur XIXe - XXe siècle », Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1994, 121 p.
- Délégation guinéenne, « La culture mandingue comme facteur d'intégration sous-régionale ouest-africain », in Ethiopiques N° 57-58, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre 1993
- DIALLO Opa, « Commerce et commerçants mandingues en Casamance (1815-1950) », Mémoire de Maîtrise, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1992, 118 p.
- MANE Mamadou, « Contribution à l'histoire du Kaabu des origines au XIX<sup>e</sup> siècle », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1975, 109 p.
- MBALLO Abdoulaye, « L'évolution politique de la ville de Mbour de 1945 à 1967 », Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1993, 101 p.
- MELOT Michel, « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », Bulletin des Bibliothèques de France, 2004, no 5, p. 5-10
- SAMB Amar, « L'islam et le Ngâbou » in Ethiopiques N° 28, Octobre 1981
- SANE Mamadou, « Le kuyay ou l'initiation en milieu mandinka du Kaabu » in Ethiopiques N° 28, Octobre 1981N
- SOUANE Fossar, « Les Manding de la Moyenne Casamance. Organisation sociale et administrative de base et évolution politique de la création du poste de Sédhiou à la mise en place d'une administration coloniale locale (1837-1890) », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1988, 135 p.
- SOW Huchard Ousmane, « La Kora, Objet-Témoin de la Civilisation mandingue-Essai d'analyse organologique d'une harpe-luth négro-africaine », Thèse de doctorat, Université de Laval, 1985, 465 p.
- Université Senghor, Matérialiser le patrimoine immatériel, Table ronde, patrimoine Francophone N° 5, Paris, le 30 janvier 2002, Alexandrie, le 30 février 2002, 76 p.
- Université Senghor, Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel, actes du Séminaire de Praia et Dakar, le 17 au 20 décembre 1996, 219 p.
- VAN HOVEN (Ed), « L'oncle maternel est roi : la formation d'alliances hiérarchiques chez les Mandingues du Wuli (Sénégal)», ResearchSchool CNWS, Leyde, 1995, 270p.

### ✓ Sources d'archives

- A .N.S, 11D1/1298, Justice coutumière, 1933-1960.
- A.N.S, 11D1/ 1307, Domaine, T.P et Mines: entretiens et réparation, mines, lotissement et urbanisme, routes et campements touristiques, 1946-1960.
- A.N.S, 11D1/1362, Le transfert de la résidence de Nianing et le recouvrement des impôts de la Petites-Côte : correspondances et réclamations adressées au gouverneur et commandant de cercle.
- A.N.S, section iconographie.

✓ **Les informateurs :**

- Samba Niébé Ba, 56 ans, Professeur d'histoire et de Géographie, entretien réalisé le 16 novembre 2012 à 11 heures à 11 Novembre
- Abdoulaye Cissokho, 38 ans, Chanteur-batteur, entretien réalisé le 18 Novembre 2012 à 19 heures.
- Mamadou Cissokho, 46ans, Koriste-chanteur, entretien réalisé le 18 novembre 2012 à 12heures à Diamaguene I.
- Nako Cissokho, 27 ans, Peintre, entretien réalisé le 21 novembre 2012 à 17 h 00' à Liberté II.
- Sadibou Dabo, 55 ans, Professeur d'histoire et de géographie, entretien réalisé le 14 septembre 2012 à 11 heures à Thiocé-Ouest.
- Sané Adama, 69ans, Enseignant à la retraite, entretien réalisé le 17 octobre 2012 à 09heures
- Amadou Seydi, 78ans, hôtelier à la retraite, entretien réalisé le 15 novembre 2012 à 13 heures, à Woyinkakounda, quartier 11 Novembre
- Ibrahima Signaté, 67ans, Artiste, président de la commission culturelle de la collectivité mandingue de Mbour, entretien réalisé le 14 octobre 2012 à Thiocé-Ouest
- Amadou Lamine Signaté, 72ans président de la collectivité mandingue de Mbour, entretien réalisé de 12 octobre 2012 à Thiocé- Ouest.

✓ **Webographie :**

- [http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES\\_Thies\\_2010.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES_Thies_2010.pdf)
- [http://www.culture.gouv.sn/rubrique.php3?id\\_rubrique=44](http://www.culture.gouv.sn/rubrique.php3?id_rubrique=44)
- <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=recherche&lang=fr&recherche=Culture+mandingue>
- <http://fr.unesco.org/>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:KaabuMap.jpg>
- <http://whc.unesco.org/fr/conventiontext>
- [www.montp3.fr/artdev/colloque11/resumes/cochet.pdf](http://www.montp3.fr/artdev/colloque11/resumes/cochet.pdf)

✓ **Iconographie**

- A.N.S, 1Fi-350, carte de Mbour de 1922, Ministère des travaux publics et des transports
- A.N.S, 1Fi336, carte de Mbour de 1948, Ministère des travaux publics et des transports

✓ **Filmographie :**

- Direction du Patrimoine Culturel, « Le kankourang rite d'initiation manding », Documentaire, octobre 2004.

✓ **Documents audio :**

- Direction du Patrimoine Culturel, « Histoire du Gabou », Mandikool, Bobine 079.92, 07 Juillet 1970

- Direction du Patrimoine Culturel, « Fodé Kaba Doumbouya », Mandikool, Bobine 068.01, 16 Juin 1970

## 7 Liste des illustrations

Figure 1 : Carte administrative du Sénégal .....	3
Figure 2 : Mbour dans la région de Thiès .....	4
Figure 3 : Localisation du Gaabu extrait d'une carte de 1860 de F.A. Garnier.....	14
Figure 4 : L'organigramme de la gestion du complexe culturel .....	41
Figure 5 : La Batterie du sowruba .....	53
Figure 6 : Kora mandingue .....	54
Figure 7 : Bala ou balafon mandingue .....	54
Figure 8 : Veillée dans la case de l'homme.....	55
Figure 9 : Masque du Kankourang à Kolda, une région au sud du Sénégal .....	56
Figure 10 : Masque du Kankourang.....	56
Figure 11 : Rez-de-chaussée en plan .....	57
Figure 12 : Etage, vue en plan .....	58
Figure 13 : Vue d'ensemble, façade avant.....	59
Figure 14 : Vue d'ensemble, façade arrière .....	59
Figure 15 : Coupe 3D rez-de-chaussée .....	60
Figure 16 : Coupe 3D étage.....	60
Figure 17: Certificat d'approbation du Maire de la commune de Mbour.....	65
Figure 18 : Lettre de recommandation du Directeur du Patrimoine culturel du Sénégal .....	66

## 8 Liste des tableaux

Tableau 1 : Planification des activités d'implantation du complexe culturel .....	42
Tableau 2 : Répartition des charges d'investissement .....	43
Tableau 3 : Le budget estimatif en franc CFA.....	45
Tableau 4 : Echelonnement des charges.....	45
Tableau 5 : Détails des charges d'investissement .....	61
Tableau 6 : Détails des charges salariales et de fonctionnement .....	63
Tableau 7 : Détails de la prévision des recettes.....	64

## 9 Glossaire

<i>A Mbouara Adett</i>	
ils sont venus, ils sont partis en langue sérère .....	33
<i>Belên-Tigui</i>	
griot du village .....	24
<i>Buntuño</i>	
grenier en langue mandingue .....	47, 48, 49, 56
<i>Conko</i>	
outil aratoire servant à semer l'arachide ou le mil principalement.....	41
<i>Courtauba</i>	
pantalon bouffant noué autour de la taille par des lacets.....	40
<i>daala</i>	
une sorte de chemise sans manche fendue sur les côtés portée par les paysans et chasseurs mandingues.....	40
<i>Dalamba</i>	
nom qu'on donne à la daba (outil aratoire) chez les Mandingues.....	41
<i>Diambadong</i>	
procession de danse mandingue à travers la ville accompagnée d'une batterie de tam-tams .....	24
<i>Faninke ou Fanikende</i>	
veillée de danse pour marquer le début et la fin de l'initiation.....	26
<i>Kitang</i>	
ancien initié encadrant les novices .....	26
<i>Kô-Bla</i>	
Coton récolté .....	24
<i>kuyay</i>	
initiation chez les Mandingues.....	23, 31
<i>leule</i>	
lieu de reclusion des initiés .....	25
<i>Miran-cosso</i>	
séance d'éducation des initiés .....	26
<i>Navétanes</i>	
championnat de football local qui se passe pendant les grandes vacances scolaires.....	25
<i>Ngos-ngos</i>	
instrument servant à desherber et à labourer .....	41
<i>Saaté</i>	
village en langues mandingue et sérère .....	43, 44, 45, 46, 48, 50, 56, 70, 72
<i>Simbong</i>	
sorte de culotte nouée autour de la taille et serrée aux cuisses .....	40
<i>Wéréyane</i>	
herbe rampante qui pousse en milieu intertropical .....	26

## 10 Annexes

- ✓ Quelques instruments de musique chez les Mandingues

Figure 5 : La Batterie du *sowruba*



Source 6 : Auteur, Dialicounda, 2012

Figure 6 : Kora mandingue



Source 7 : Auteur, Dialicounda, 2012

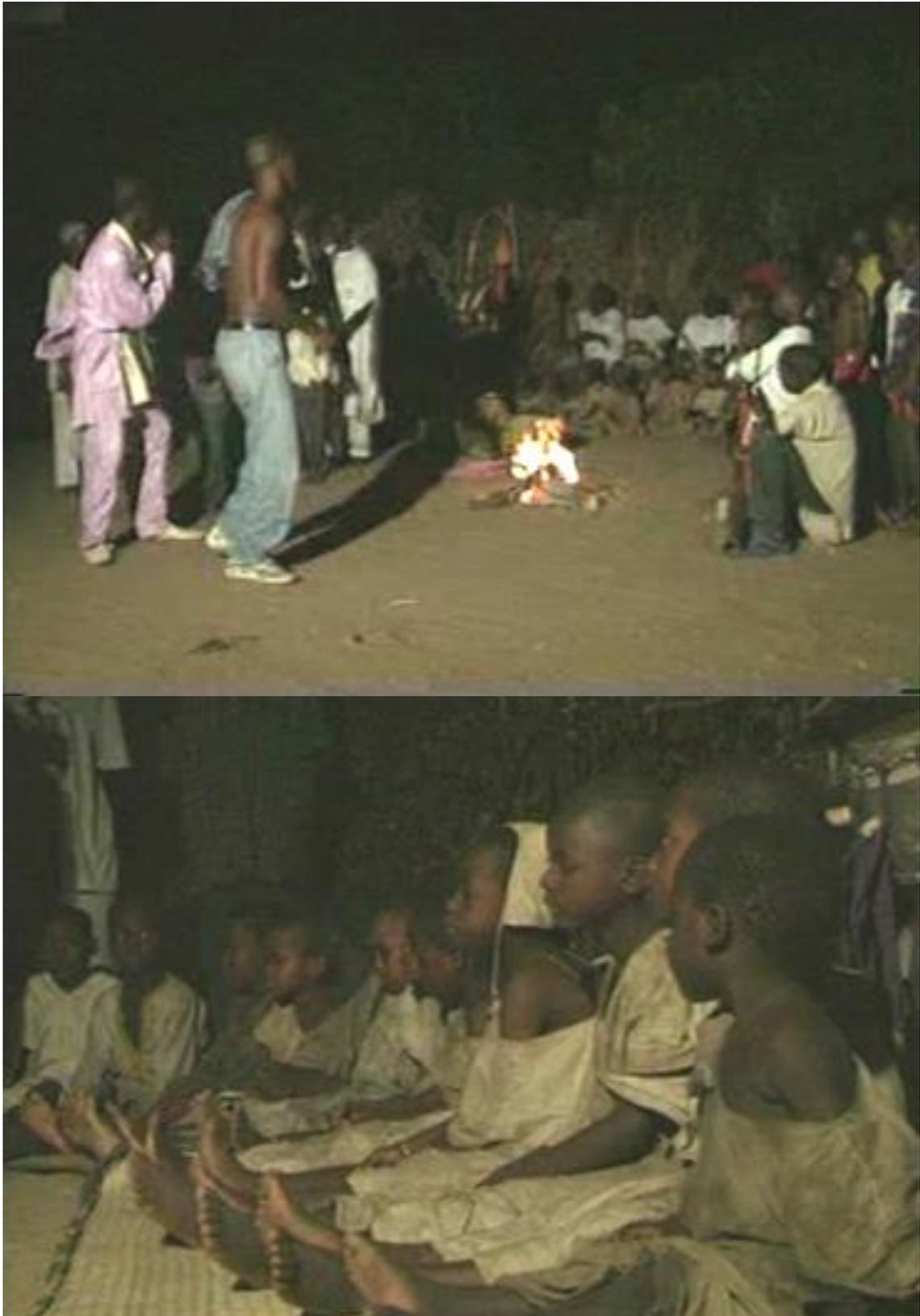
Figure 7 : Bala ou balafon mandingue



Source 8 : <http://toursolidairesenegal.e-monsite.com/medias/images/9428.jpg>

✓ L'initiation chez les Mandingues

Figure 8 : Veillée dans la case de l'homme



Source 9 : Capturées de la vidéo « Le kankourang en Sénégal », DPC, 2004

Figure 10 : Masque du Kankourang



Source 10 : <http://www.toubacouta.info/societe/fetes-et-traditions/traditions>

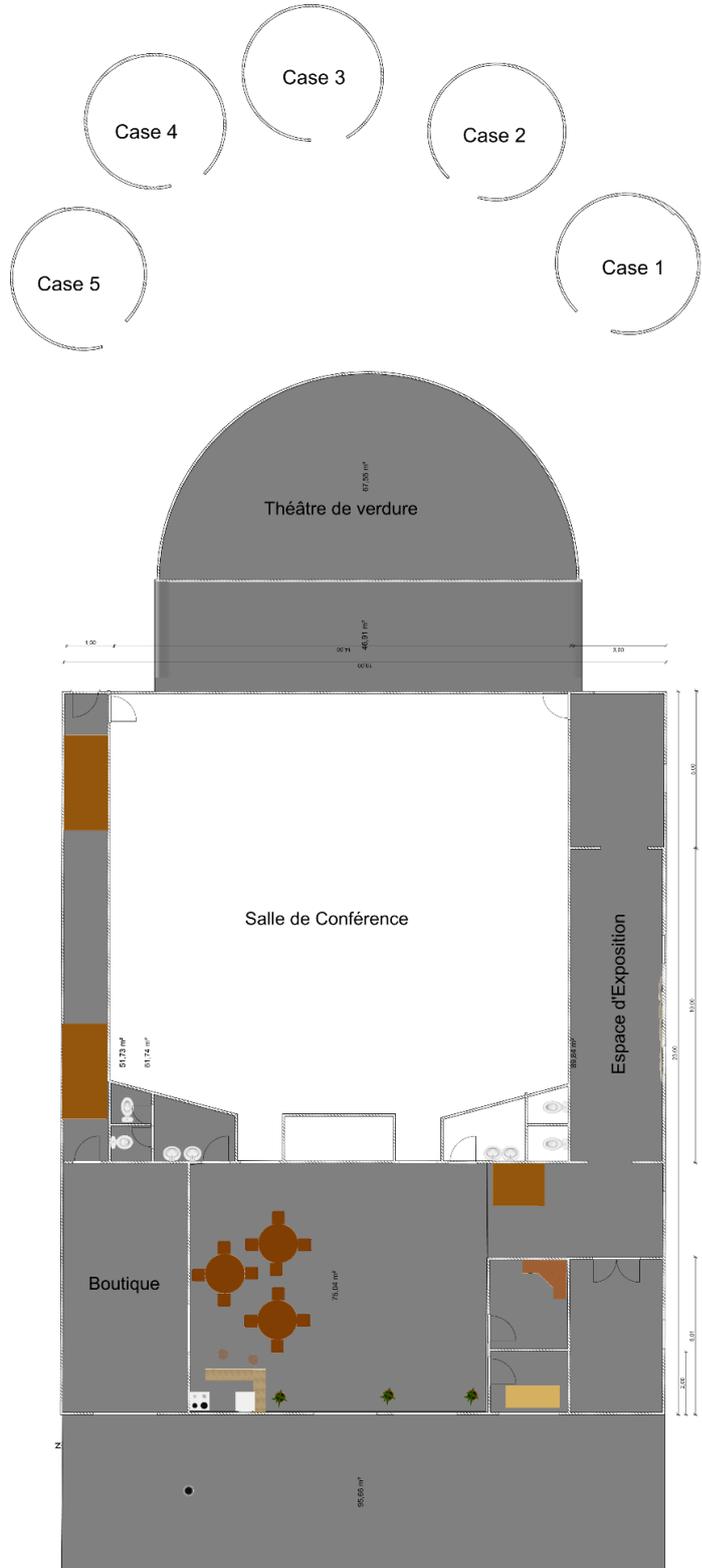
Figure 9 : Masque du Kankourang à Kolda, une région au sud du Sénégal



Source 11 : Awa Dieng, septembre 2013

✓ Plans du Complexe Culturel Saaté

Figure 11 : Rez-de-chaussée en plan



Source : Auteur, 2015

Figure 12 : Etage, vue en plan



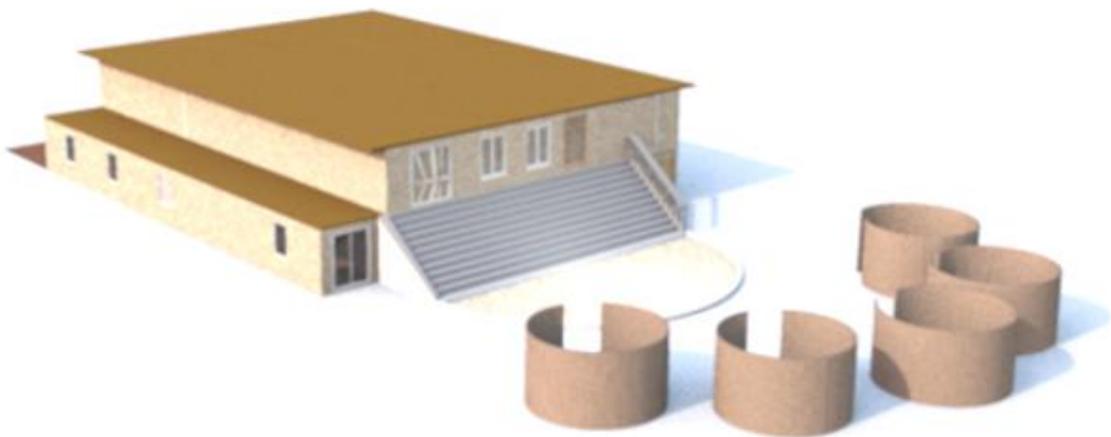
Source : Auteur, 2015

Figure 13 : Vue d'ensemble, façade avant



Source 14 : Auteur, 2015

Figure 14 : Vue d'ensemble, façade arrière



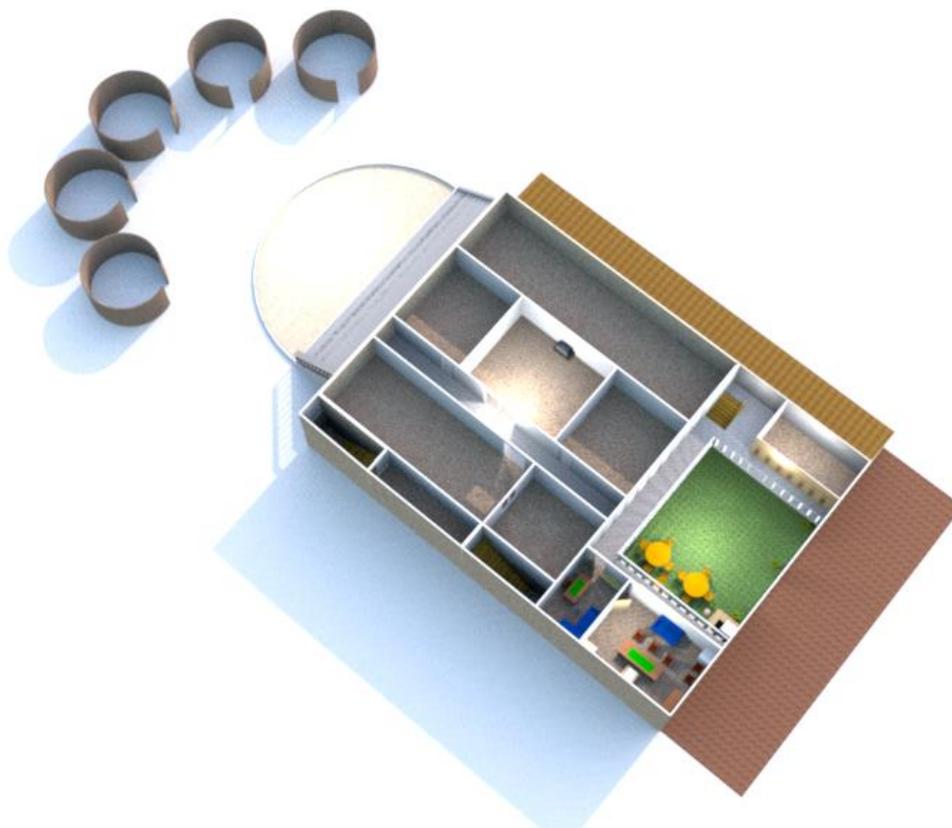
Source : Auteur, 2015

Figure 15 : Coupe 3D rez-de-chaussée



Source : Auteur, 2015

Figure 16 : Coupe 3D étage



Source : Auteur, 2015

## ✓ Détails du budget

Tableau 5 : Détails des charges d'investissement

Désignation	Quantité	Prix U. en FCfa	Prix total
<b>Bâtiment central</b>			
Acquisition de terrain	1	40 000 000	40 000 000
Etudes techniques		17 274 745	17 274 745
Rez-de-chaussée	437 m <sup>2</sup>	190 000	83 030 000
Etage	368 m <sup>2</sup>	150 000	55 200 000
Théâtre de verdure	-	12 000 000	12 000 000
Case	6	3 500 000	21 000 000
<b>Sous-total</b>		<b>228 504 745</b>	
<b>Equipement salle</b>			
Siège	300	15 000	4 500 000
sonorisation	1	900 000	900 000
Eclairage	-	300 000	300 000
Vidéo Projecteur	2	500 000	1 000 000
Climatiseur	6	650 000	3 900 000
Boiserie de décoration	-	3 000 000	3 000 000
Divers	-	2 500 000	2 500 000
<b>Sous-total</b>		<b>15 100 000</b>	
<b>Equipement technique</b>			
Imprimante laser	3	335 000	1 005 000
scanner	4	65 000	280 000
Photocopieur	1	800 000	800 000
Ordinateur fixe	8	360 000	2 880 000
Ordinateur portable	4	375 000	1 500 000
Sonorisation complète mobile	1	900 000	900 000
<b>Sous-total</b>		<b>7 345 000</b>	
<b>Boutique/Cafétéria</b>			
Rayonnage	-	800 000	800 000
Caisse enregistreuse	1	350 000	350 000
Fonds de roulement	-	3 000 000	3 000 000
Matériel cafétéria	-	1 500 000	1 500 000
Réfrigérateur	2	400 000	800 000
Machine à café	1	80 000	80 000
Ensemble table/chaises	3	75 000	225 000

Divers	-	300 000	300 000
<b>Sous-total</b>		<b>7 055 000</b>	
<b>Médiathèque</b>			
Ordinateur fixe	15	355 000	5325000
Ordinateur portable Mac	2	850 000	1700000
Imprimante	1	120 000	120000
Graveur externe	1	25 000	25000
Disque dur externe	2	40 000	80000
Téléviseur	1	650 000	650000
Vidéo projecteur	1	500 000	500000
Matériel de prise de vue/son	1	8 000 000	8000000
Appareil photo numérique	2	150 000	300000
Mobilier	-	5 000 000	5000000
Collecte de données	-	3 000 000	3000000
<b>Sous-total</b>		<b>24 700 000</b>	
<b>Equipement des cases</b>			
Climatiseur	6	500 000	3 000 000
Collecte d'objet	.	10 000 000	10 000 0000
Matos scénographie	-	5 000 000	5 000 000
Budget acquisition	-	5 000 000	5 000 000
<b>Sous-total</b>		<b>23 000 000</b>	
<b>Logistique</b>			
Voiture 4x4	1	16 000 000	16 000 000
Camionnette	1	10 000 000	10 000 000
<b>Sous-total</b>		<b>26 000 000</b>	
<b>Divers</b>			
Portique de sécurité	1	1 000 000	2 000 000
Décoration Hall	-	1 000 000	1 000 000
Décoration devanture	-	2 000 000	2 000 000
Dispositif tech. de surveillance	-	3 500 000	3 500 000
Autres divers	-	5 000 000	5 000 000
<b>Sous-total</b>		<b>13 500 000</b>	
Sous total Complexe culturel		345 204 745	
Imprévus 5%		17564893	
Cout global du complexe culturel		<b>362 769 638</b>	

Tableau 6 : Détails des charges salariales et de fonctionnement

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total
<b>Charges salariales</b>			
Assistant admin. et financier	1	200 000	200 000
Technicien son et image	1	150 000	150 000
Régisseur de la salle	1	150 000	150 000
Informaticien	1	150 000	150 000
Maintenancier	1	150 000	150 000
Chauffeurs	2	100 000	200 000
Agents de sécurité	4	80 000	320 000
Agents d'entretien	4	60 000	240 000
vendeurs	3	80 000	240 000
Sous-total salaires mensuels		1 800 000	
Total Annuel = 21 600 000 FCFA			
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Informatique/internet	-	1 000 000	1 000 000
bureautique	-	400 000	400 000
Entretien technique	-	300 000	300 000
carburant	12mois	120 000	1 440 000
Confection billet et document abonn.	-	150 000	150 000
Support de communication	-	1 000 000	1 000 000
Sous-total		4 440 000	
<b>Total Budget de fonctionnement</b>		<b>26 040 000</b>	

Tableau 7 : Détails de la prévision des recettes

Désignation		Quantité	Prix U. en f. CFA	Total
<b>Billetterie</b>				
Tarif A	Locaux	4342	400	2 400 000
	Touriste	9548	2000	19 096 000
Tarif B	Groupe scolaire primaire	36255	100	3 625 500
	Groupe scolaire Moyen	12299	150	1 844 850
	Groupe scolaire Secondaire	3701	200	740 200
<b>Sous-total billetterie</b>		<b>27 706 550</b>		
<b>Locations</b>				
Location salle		26	150 000	3 900 000
Location sonorisation		120	20 000	2 400 000
Location matériel prise de vue et son		26	30 000	780 000
<b>Sous-total</b>		<b>7 080 000</b>		
<b>Prévision services médiathèques</b>				
Abonnement élève		2613	1000	2 613 000
Abonnement professionnel		100	10 000	1 000 000
Abonnement particulier		1303	2000	2 606 000
Service divers		-	2 000 000	2 000 000
<b>Sous total</b>		<b>8 219 000</b>		
Recette boutique/ cafétéria		<b>4 250 000</b>		
<b>Total général recettes : 46 255 550 f CFA</b>				

✓ **Les lettres de soutien des principaux partenaires**

Figure 17: Certificat d'approbation du Maire de la commune de Mbour

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
REGION DE THIES  
DEPARTEMENT DE MBOUR  
COMMUNE DE MBOUR

COM 178-2015



Mbour, le 01 AVR 2015

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUR**

**CERTIFICAT D'APPROBATION**

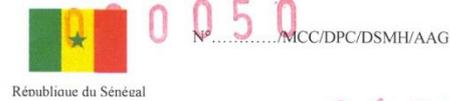
Dans le cadre de ses activités de recherche sur le thème « **Gestion du Patrimoine Culturel** » lié à son **Master2, Monsieur Mandiaye FALL Professeur d'Histoire et Géographie, Matricule 635093/N Stagiaire à l'Université Senghor en Master2 de Développement** à retenu de faire une contribution sur le **Kangourang** et accompagne le dossier de l'élaboration d'un projet d'édification d'un complexe culturel à Mbour

En ma qualité de **Maire de la Commune de Mbour**, je venais certifier la pertinence de ce projet pour la ville et les populations de notre commune.

**LE MAIRE**  
  
**EL HADJI FALOU SYLLA**

Figure 18 : Lettre de recommandation du Directeur du Patrimoine culturel du Sénégal

*République du Sénégal*  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*  
-----  
*Ministère de la Culture et*  
*de la Communication*  
-----  
*Direction du Patrimoine Culturel*  
-----  
*Le Directeur*



Dakar le,

01 AVR. 2015

### LETTRE DE RECOMMANDATION

Je soussigné M. Abdoul Aziz GUISSÉ, Directeur du Patrimoine Culturel, atteste vous adresser, par la présente, cette lettre de recommandation pour soutenir le « **Projet d'édification d'un complexe culturel à Mbour** » porté par **M. Mandiaye FALL**, stagiaire à l'Université Senghor d'Alexandrie.

M. FALL, Professeur d'histoire-géographie, a réalisé plusieurs travaux de recherche sur des questions touchant la sauvegarde du patrimoine culturel de la collectivité Manding de Mbour. Pour rappel, le Kankurang, personnage mythique du rite d'initiation chez les Manding de la Sénégambie, avait été proclamé Chef d'œuvre du Patrimoine oral de l'humanité et inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2008.

Le Ministère de la Culture et l'UNESCO avaient choisi Mbour pour l'érection d'un « Espace Kankurang », musée d'interprétation de ce rite mais faute d'infrastructure adéquate, cette initiative n'a pas eu toute la visibilité requise.

Aujourd'hui, la problématique des infrastructures culturelles dans le développement local est au centre de la politique de territorialisation de la politique culturelle nationale. Mieux, l'Assemblée générale des Nations Unies a, depuis sa session de décembre 2013, invité tous les Etats parties à inscrire la culture au cœur des politiques de développement pour l'agenda post 2015. Et c'est là toute la pertinence du projet de M. Mandiaye Fall que la Direction du Patrimoine culturel soutient et marque toute sa disponibilité pour l'accompagner.

Aussi, vous saurais-gré de bien vouloir examiner, avec un intérêt particulier, son projet.

Veillez agréer l'expression de ma parfaite considération



---

Direction du Patrimoine Culturel – 3, Rue NGalandou DIOUF – BP 4001  
Tél : (221) 821.74.38 – Fax : (221) 821. 74 38